

# A31 Bis

Diagnostic paysager au fil de l'itinéraire

Mars 2015



Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  
Direction territoriale Est Département ADD / AH

## Références du dossier

Numéro du dossier (référence à rappeler) : affaire n° C13EI005

Numéro de référence du service documentation :

## Historique des versions du document

Version	Auteur	Commentaires
V1 - mars 2015	<i>Nadia AUBRY</i>  <i>David LAURENT</i> <i>Vincent MARTIN</i>  <i>Marie Laurence CLAUDON</i>	<i>Diagnostic paysager, rédaction et documents graphiques (cartographies, schémas, coupes de principes et vues aériennes)</i>  <i>Cartographie SIG (cartes de sensibilités et couches enjeux)</i> <i>SIG</i>  <i>Relecture et validation</i>

## Affaire suivie par

Nadia AUBRY – ADD – Aménagement et Habitat

Tél.03 87 20 45 60

Mél. [nadia.aubry@developpement.durable.gouv.fr](mailto:nadia.aubry@developpement.durable.gouv.fr)  
[nadia.aubry@cerema.f](mailto:nadia.aubry@cerema.f)

### PREAMBULE

Le projet de l'A31 bis concerne le renforcement des liaisons routières entre l'agglomération Nancéenne, Toulouse et le Luxembourg (périmètre d'étude).

#### **Le diagnostic paysager**

L'approche par cette thématique pose la question de l'infrastructure dans le paysage rencontré. La prise en compte du paysage dans le projet routier ne se limite pas à l'aménagement des abords mais conduit à une réflexion sur l'aménagement global du territoire concerné et l'ambition qualitative que l'on projette sur celui-ci en termes de cadre de vie (paysage vécu par les habitants), de création de nouveau paysage, de réductions des nuisances visuelles (co visibilité) et plus largement d'usages, de mise en scène de l'itinéraire dans le paysage traversé et perçue pour l'usager dans un souci de confort et de sécurité. Ce qui implique de prendre en compte le paysage à toutes ses échelles avec d'une part une approche globale à l'échelle des grands ensembles paysagers lorrains concernés par le périmètre d'étude et plus finement par une approche séquentielle mettant en relief les structures du paysage dans les secteurs à enjeux.

Pour rappel, dans le cadre du débat public, le diagnostic paysager doit susciter une réflexion sur les grands enjeux du paysage :

*« A ce stade il s'agit de réunir et d'organiser les macro informations reposant sur une caractérisation des unités paysagères en présence. Une analyse plus détaillée peut être portée sur des secteurs plus précis pouvant faire l'objet d'une hiérarchisation par niveaux de sensibilité grâce à un recensement des structures ou éléments paysagers et/ou patrimoniaux disposant d'un dispositif de protection ou de valorisation. Le débat public peut être l'occasion d'une réflexion sur les grands enjeux en matière de paysage/aménagement du territoire : dynamiques d'évolution induites par la création de la nouvelle infrastructure, les opportunités, les risques et problèmes prévisibles, ou encore les évolutions en l'absence de projet »...*  
Paysage et infrastructures de transport, Guide méthodologique, SETRA, juin 2008, p.27 à p.39

La prise en compte du paysage dans le projet s'articule alors en trois étapes :

- Une analyse du contexte paysager à l'échelle de l'itinéraire avec une caractérisation des grands ensembles paysagers, de leurs interactions avec le tracé existant dans un rapport de co visibilité mais également des dynamiques perceptibles au regard des évolutions observées et envisagées en référence aux documents d'urbanisme en vigueur ;
- Une analyse séquentielle et sectorielle caractérisant l'intérêt et la sensibilité des unités et des structures paysagères présentes au sein des fuseaux d'études. Ce analyse doit mesurer la capacité du paysage à accueillir l'infrastructure et ses aménagements et de fait les modifications de l'espace induites.
- L'identification des enjeux par séquence puis leur qualification sous la forme d'un classement par critères de hiérarchisation selon quatre entrées : impact très fort, moyen et faible au regard des finalités du projet. Il s'agit de conforter les caractéristiques du paysage et ses enjeux avec les différentes options d'aménagement étudiées.

En ce sens, le diagnostic (analyse et enjeux) doit permettre de donner des clés de lecture pour apprécier la capacité du territoire à être perçu comme un paysage d'intérêt avec son infrastructure et ses conséquences.

## **SOMMAIRE**

<b>1</b>	<b>Diagnostic paysager au fil de l'itinéraire</b>	<b>7</b>
<b>1.1</b>	<b>Approche globale des paysages</b>	<b>8</b>
1.1.1	Les grands ensembles paysagers et leurs unités paysagères associées	8
1.1.1.1	Lo31 à la rencontre des grands ensembles paysagers lorrains	8
1.1.1.2	Des points de vue et des cadrages sur les unités associées	9
1.1.1.3	Enjeux à retenir	9
1.1.2	Caractéristiques et dynamiques des ensembles paysagers	10
1.1.2.1	Le Plateau Lorrain : un vaste plateau agricole légèrement ondulé et ouvert à l'est de l'itinéraire	10
	Unités paysagères associées ou sous entités concernées par le projet	11
1.1.2.2	La Vallée de la Moselle : un axe d'échanges majeur nord sud au pied des Côtes de Moselle	12
	Unités paysagères associées ou sous séquences	13
1.1.2.3	La Woëvre : vaste plaine agricole humide entre Côtes de Meuse et Buttes témoins	14
	Unités paysagères associées ou sous séquences	14
1.1.2.4	Les côtes, et Buttes Témoins : une ligne de côtes nord sud qui marque l'horizon à l'ouest	16
	Unités paysagères associées ou sous unités	17
1.1.3	Scénographie et principaux éléments identitaires au fil de l'itinéraire	20
1.1.3.1	Les éléments de scénographie	20
1.1.3.2	Les éléments repères	20
1.1.3.3	Les secteurs de grande covisibilité	21
1.1.3.4	Les enjeux à retenir	21
<b>1.2</b>	<b>Séquencement de l'itinéraire</b>	<b>22</b>
1.2.1	Les séquences à l'échelle de l'itinéraire	22
1.2.1.1	Séquencement et lisibilité	22
1.2.1.2	Scénographie du parcours	22

1.2.1.3	Enjeux du séquençement	22
1.2.1.4	Panorama des séquences perçues depuis les fuseaux d'études	23
1.2.2	Les 10 séquences identifiées : caractéristiques et enjeux	24
1.2.2.1	Séquence 1 - Porte de France . frontière luxembourgeoise / Bois de Thionville : Longer les côtes de Moselle	24
1.2.2.2	Séquence 2 . Porte du Bassin sidérurgique - Bois de Thionville / vallée de l'Orne : porte du bassin sidérurgique	28
1.2.2.3	Séquence 3 . Entre vitrine économique de la Vallée de la Moselle et paysage de plateau . Vallée de l'Orne / la Moselle à Argancy	34
1.2.2.4	Séquence 4 - Plateau lorrain . Moselle /Plateau Messin - échangeur de Fey	38
1.2.2.5	Séquence 5 . Les Buttes Témoins . Plateau Messin / échangeur de Fey . Butte de Mousson	42
1.2.2.6	Séquence 6 . Entre Moselle et relief de côte : du plateau à l'autre . Butte de Mousson / Dieulouard	46
1.2.2.7	Séquence 7 . Plateau de haye et ses grandes perspectives . Dieulouard / Plateau de Haye	50
1.2.2.8	Séquence 8 . Plaine de Woëvre et côte de Meuse . Plateau de Haye / Toul ouest	54
1.2.2.9	Séquence 9 . Entre côte Barine et Mont-saint-Michel . Plaine de Woëvre . Gye	58
1.2.2.10	Séquence 10 . Les Boucles de Moselle . Plateau de Haye / Gye	62
<b>2</b>	<b>Hierarchisation des enjeux</b>	<b>67</b>
<b>2.1</b>	<b>Critères de hierachisation des enjeux</b>	<b>69</b>
<b>2.2</b>	<b>Tableau de hierarchisation des enjeux</b>	<b>70</b>
<b>2.3</b>	<b>cartographie des enjeux</b>	<b>73</b>

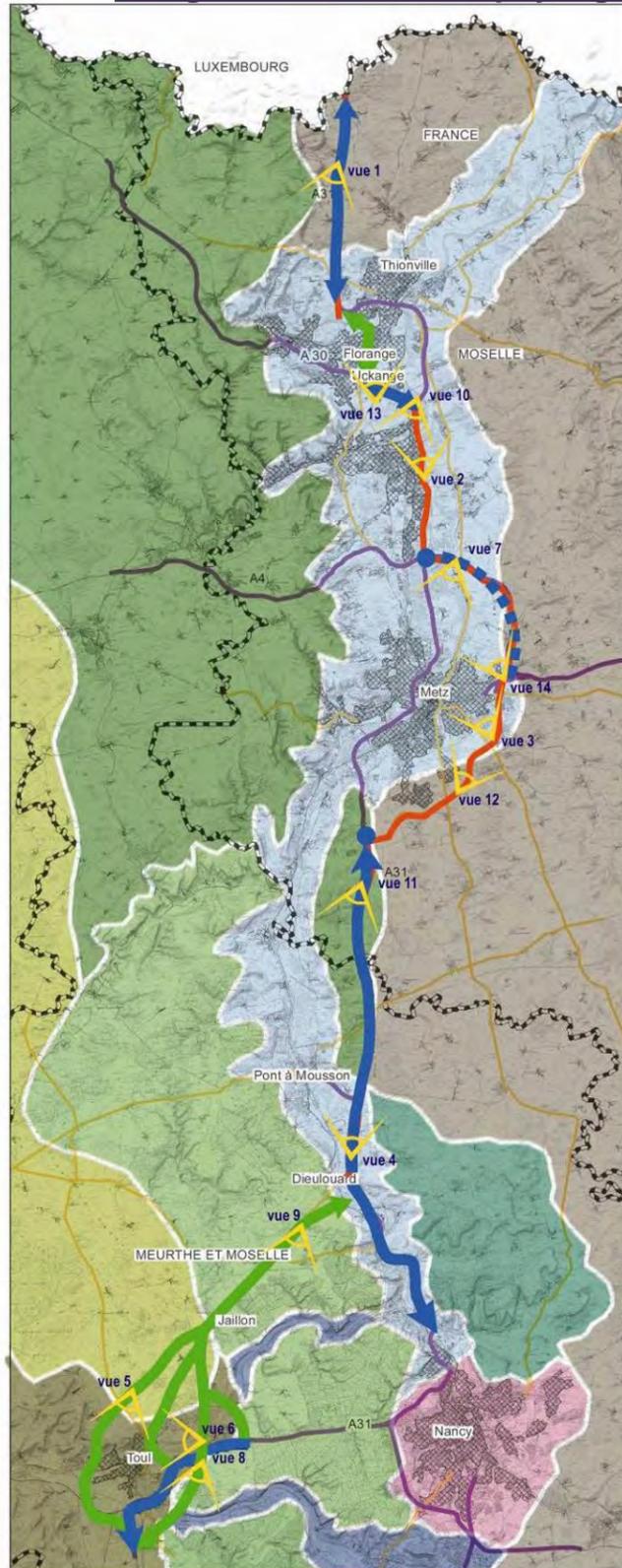


## 1 DIAGNOSTIC PAYSAGER AU FIL DE L'ITINERAIRE

---

## 1.1 APPROCHE GLOBALE DES PAYSAGES

### 1.1.1 Les grands ensembles paysagers et leurs unités paysagères associées



#### Légende

Grands ensembles paysagers et unités paysagères associées

##### LE PLATEAU LORRAIN

- Le Plateau Lorrain
- Nancy et sa couronne

##### LA VALLEE DE LA MOSELLE

- La vallée urbanisée de la Moselle
- Les Boucles de Moselle de Nancy à Toul

##### LES CÔTES

- Les côtes de Moselle et Buttes Témoins
- Les Côtes de Meuse
- Le Plateau de Haye et ses vallées secondaires
- Le Grand Couronné

##### LA WOËVRE

- La Woèvre

##### Éléments d'étude A31B

- Section avec aménagement sur place (2x3 voies)
- Tracé neuf à l'étude

##### Éléments de repère

- Limite de département
- Autoroute
- Réseau routier structurant
- Agglomérations
- itinéraire existant

0 2 4 8 12 16 km



#### 1.1.1.1 L'A31 à la rencontre des grands ensembles paysagers lorrains

Les grands traits du paysage lorrain s'organisent selon une logique nord sud. L'itinéraire actuel s'inscrit dans cette logique en longeant le relief des Côtes de Moselle et le Plateau Lorrain depuis la frontière jusqu'à Thionville pour emprunter ensuite la Vallée de la Moselle cadrée par le plateau de Haye à l'ouest et le Plateau Lorrain à l'est jusqu'à Dieulouard puis Nancy. Les attributs et plus particulièrement les lignes de force de ces ensembles et unités associées accompagnent l'utilisateur et contribuent à une lecture aisée des paysages traversés à l'échelle de l'itinéraire.



Entre la frontière Luxembourgeoise et Thionville, les ondulations des côtes de Moselle accompagnent unilatéralement l'utilisateur



Entre Metz nord et Thionville, l'utilisateur emprunte la Vallée de la Moselle partagée entre les zones humides et zones d'activités



Sur le rebord du plateau, en surplomb, le contournement est de Metz fait écho aux côtes de Moselle de l'autre côté de la vallée dans les interstices du front urbain.



Entre Dieulouard et Metz, l'itinéraire chemine entre les buttes témoins



Entre Dieulouard et Toul, le fuseau qui traverse le plateau de Haye glisse vers la plaine de la Woèvre avec comme ligne d'horizon les côtes de Toul et Buttes Témoins.



Le fuseau est à la croisée de plusieurs unités : traversée des boucles de Moselle entaillant le plateau de Haye. En arrière plan la cathédrale, la côte Barine et le Mont-saint-Michel.

### 1.1.1.2 Des points de vue et des cadrages sur les unités associées

Au sein des grands ensembles paysagers, des unités paysagères viennent apporter nuances et contrastes sur de plus faibles distances, rapprochant ainsi les usagers à un paysage vécu par un rapport d'échelle plus intime. L'utilisateur perçoit alors ces unités comme des ambiances qui rythment son parcours. Lignes de force du paysage, occupation du sol et configuration du tracé conditionnent bien sûr celles-ci. Toutefois, l'intervention de l'homme liée aux besoins d'une activité, un type d'entretien, la couture des dépendances de l'itinéraire avec le site joue aussi son rôle et conditionne fortement les éléments qui structurent l'espace (eau, formes végétales, typologie urbaine...). Ainsi, l'itinéraire peut traverser plusieurs espaces forestiers, zones agricoles, zones urbaines ou milieux humides et percevoir au sein d'une même occupation du sol des ambiances contrastées.

#### • Paysages d'eau



Une ambiance où l'eau donne le ton : contournement est de Metz, passage de l'itinéraire sur les zones humides, entre les ripisylves



Rencontre entre deux infrastructures, l'ancien canal et le chemin de halage depuis l'itinéraire à l'est de Toul

#### • Ambiances forestières



Sur le plateau de haie, la forêt tracé au cordeau organise l'espace et les perspectives vers Toul



L'échangeur A30-A31 au cœur d'un boisement relictuel

#### • Paysages agricoles



Des accotements en harmonie avec le paysage champêtre traversé entre Metz et Pont-à-Mousson



Le plateau lorrain à perte de vue où domine une agriculture intensive depuis le contournement est de Metz

#### • Scènes urbaines



Uckange et Florange en arrière plan marque l'entrée de la vallée de la Fensch et l'histoire de la sidérurgie sur le parcours



Contournement est de Metz : passage entre deux générations de zone d'activités économiques

### 1.1.1.3 Enjeux à retenir

Un itinéraire existant qui suit la logique nord / sud des grands ensembles paysagers entre le Luxembourg et Dieulouard pour les traverser ensuite dans leur épaisseur de Dieulouard à Toul.

Deux échelles de paysage qui permettent pour l'utilisateur :

- de se repérer à l'échelle de l'axe
- de traverser des ambiances diversifiées à l'échelle des unités.

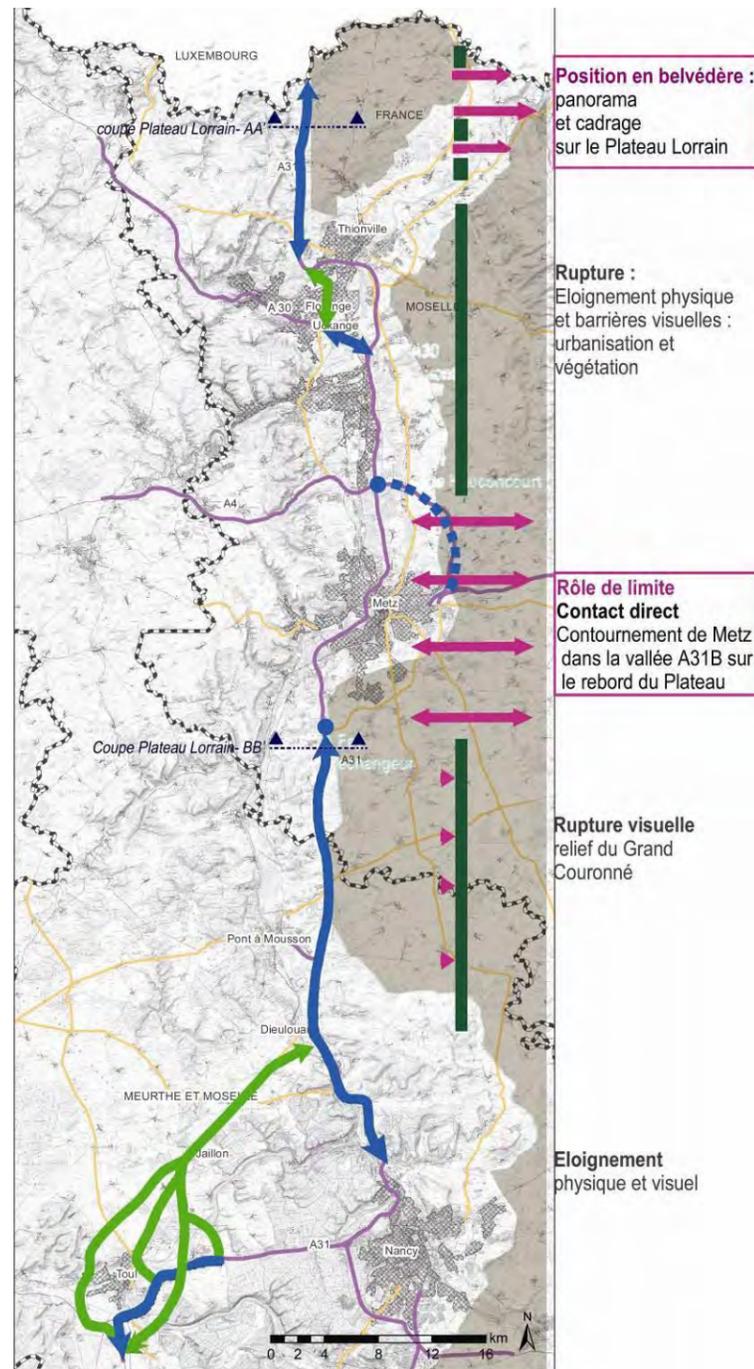
**Pour le territoire, c'est s'appuyer sur les clés de lecture et les potentialités de ces grands ensembles paysagers pour révéler l'identité de la Lorraine à travers ses projets.**

(Dans son DOO, SCOT sud 54, prend en compte la qualité des abords des principales infrastructures dans un objectif de perception attractive des paysages. A31, page 90 du DOO et la préservation des vues sur le relief décote (butte de Mousson et vignoble toulous).

## 1.1.2 Caractéristiques et dynamiques des ensembles paysagers

### 1.1.2.1 Le Plateau Lorrain : un vaste plateau agricole légèrement ondulé et ouvert à l'est de l'itinéraire

- Situation de l'itinéraire par rapport à l'ensemble paysager



**Position en belvédère :**  
panorama  
et cadrage  
sur le Plateau Lorrain

**Rupture :**  
Eloignement physique  
et barrières visuelles :  
urbanisation et  
végétation

**Rôle de limite  
Contact direct**  
Contournement de Metz  
dans la vallée A31B sur  
le rebord du Plateau

**Rupture visuelle**  
relief du Grand  
Couronné

**Eloignement**  
physique et visuel

- Caractéristiques générales du Plateau Lorrain

- Un relief souple que compose un vaste plateau ondulé et des vallées évasées où l'activité agricole intensive prédomine (grand parcellaire) ;
- une trame végétale discontinue et ponctuelle (haies libres, petits boisements et arbres isolés rythment l'espace, soulignent les vallonnements et rendent compte de l'échelle du plateau).
- Villages regroupés, distants les uns des autres et éloignés de l'itinéraire, leur clocher et leur ceinture végétale (vergers) constituent un point d'appel.
- Réseau hydrographique important générant un réseau de ripisylve

- Perception de l'unité depuis la A31, phénomène de covisibilité et échelle de perception

Les lignes de force horizontales qui associent relief faible, végétation ponctuelle et parcellaire de grande taille apportent une perception à grande échelle avec très peu de barrières visuelles.

- Section Thionville - Frontière luxembourgeoise (coupe AA') : dissymétrie



- Perception dissymétrique de l'espace : Itinéraire à l'interface de deux grands ensembles : paysage ouvert du plateau lorrain et front visuel des côtes de Moselle (définie en 2.1.2.1)
- Position en belvédère côté est, l'itinéraire actuel offre des vues lointaines sur le plateau agricole.
- La végétation libre des dépendances vertes, dans la continuité de la trame bocagère discontinue du plateau, préserve le riverain d'une nuisance visuelle de l'autoroute depuis les bourgs tout en aménageant pour l'utilisateur des cadrages sur le paysage du plateau.

- Section Pont-à-Mousson – Metz (coupe BB') : concavité



- l'A31 entre en contact avec le plateau Lorrain pour en constituer sa limite physique avec successivement, la vallée et les Côtes de Moselle, autres ensembles paysagers perceptibles

depuis l'itinéraire. L'espace est ouvert, les différentes typologies végétales spontanées y sont peu structurantes.

### Unités paysagères associées ou sous entités concernées par le projet

- **Plateau messin (contournement est de Metz)**

Sous unité de par les dynamiques qui s'y opèrent.



- Situation d'interface et de limite de l'itinéraire entre un espace ouvert à grande échelle partagée entre une agriculture intensive ponctuée des masses boisées résiduelles et le front périurbain de Metz (lotissements et zones d'activités économiques) en développement.
- Vers l'ouest: perception d'éléments identitaires (cathédrale de Metz et Mont-Saint-Quentin) restant toutefois fragiles avec l'émergence de nouveaux bâtis d'activités aux abords de

l'autoroute.

- Vers l'est, le paysage apparaît plus monotone, animé par quelques traversées de boisement et l'alternance de passages en déblai.

- **Dynamiques et degré d'artificialisation ou altération de l'ensemble paysager**

- Peu de mutation rapide et profonde impactant l'appréhension de l'espace et sa lisibilité, plutôt **quelques formes de banalisation dues au passage à une agriculture intensive** (fragilisation du maillage bocager, parcelle de grande échelle);
- Coupures d'infrastructures (réseau autoroutier et lignes électriques);
- Le rebord du plateau messin sur le contournement est de Metz (voir unités paysagères associées) est soumis à une pression foncière affectée à l'activité économique, **la voie de contournement semble assurer la limite entre agglomération messine et espace agricole intensif** (le PADD du SCOT de l'agglomération messine fait état d'un espace participant au rayonnement et à l'équilibre économique du territoire tout en recherchant une valorisation des ressources avec notamment le développement de l'agriculture périurbaine).

- **Enjeux et contraintes spécifiques au secteur d'étude**

- **Préservation de la richesse des panoramas offerts sur la diversité des scènes paysagères du plateau;**
- **prendre en compte la covisibilité entre le Plateau Lorrain et le relief de côtes;**
- **préserver les continuités végétales participant à la scénographie de l'itinéraire** en lien avec DTA / dispositions du SCOT sur les coupures d'urbanisation et continuités de la TVB sur l'ensemble du plateau
- **patrimoine repère : Citadelle de Rodemack ; Ligne Maginot, architecture industrielle**

- **Points de vigilance soulevés**

- **Coupe visuelle des aménagements : hors zones urbaines, éviter les fermetures et effets de couloir depuis l'itinéraire vers le paysage traversé par des rideaux de végétation** (richesse des panoramas qui s'ouvrent sur des paysages du plateau lorrain ou sur l'ondulation de la ligne de crête du relief de côte et la structure traditionnelle des villages en pied de relief).
- **Cohérence avec les structures existantes et banalisation du maillage bocager** : Privilégier et aménager les vues sur le relief de côte en arrière plan et jouer avec des filtres végétalisés côté plateau pris dans le vocabulaire existant pour conserver une continuité de la trame existante.
- **Qualité paysagère et architecturale des futures zones d'activités** en façade depuis l'infrastructure et plus largement aux effets induits de pression foncière et du maintien du caractère de limite de l'autoroute entre zone de développement urbain et agriculture péri et espace n'ayant pas subi de relative banalisation.

- **Sensibilité générale de la structure paysagère au projet d'aménagement**

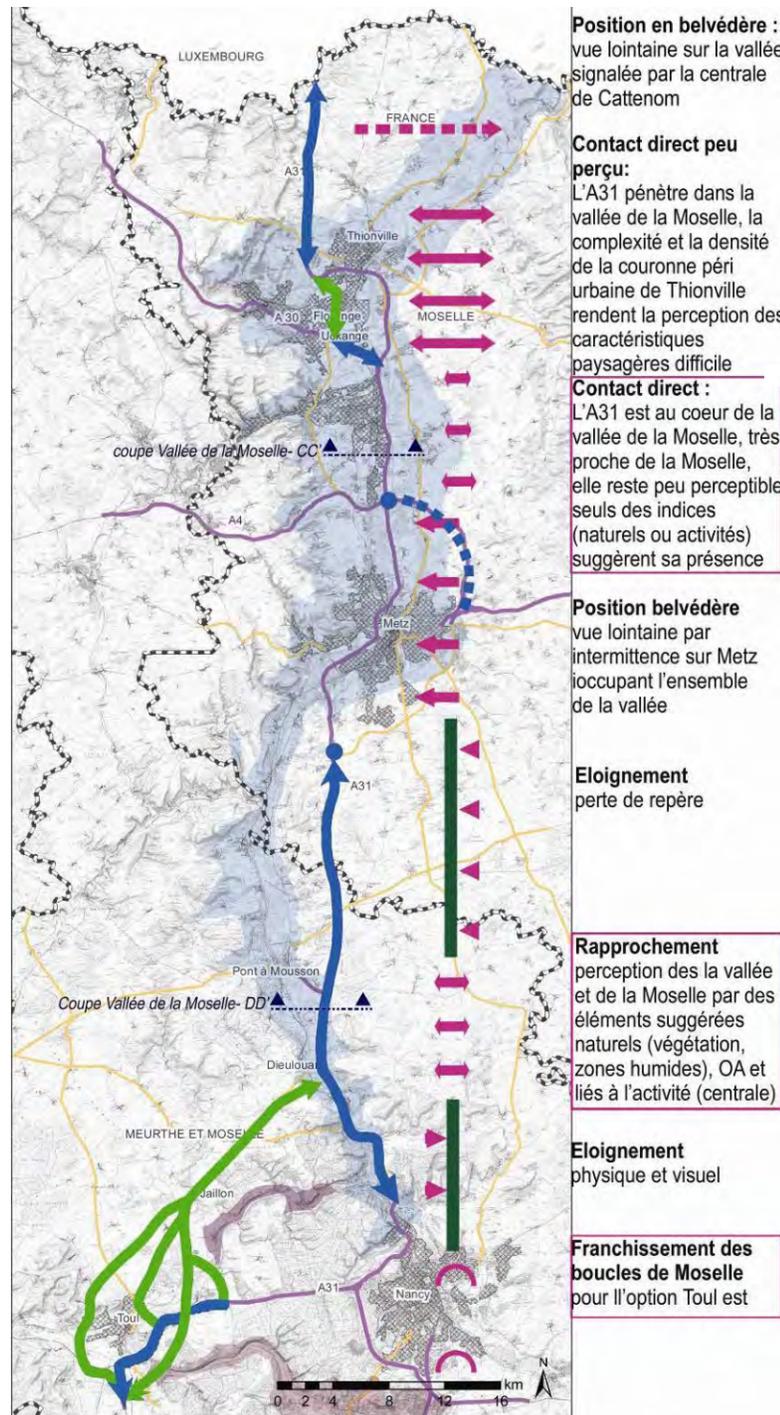
- **Relative diversité de scènes paysagères malgré une agriculture intensive** (alternance de grandes cultures, prairies, boisements, scènes d'eau, structures villageoises, bâtis groupés et ceinture de vergers) relativement bien préservées et lisibles;
- **équilibre entre agriculture intensive et un maillage de structures et compositions végétales ponctuelles spontanées diversifiées** (haies, boisements, bosquets, arbres isolés, vergers);
- **ensemble paysager** (issu d'une structure traditionnelle) qui **reste** relativement cohérent
- **présence de boisements** en dialogue direct avec l'itinéraire participant à son balisage;

*Pondération :*

- ensemble paysager peu peuplé;
- relief peu marqué;
- agriculture intensive;
- grande échelle de parcellaire;
- réseaux pré existants

### 1.1.2.2 La Vallée de la Moselle : un axe d'échanges majeur nord sud au pied des Côtes de Moselle

- Situation de l'itinéraire par rapport à l'ensemble paysager



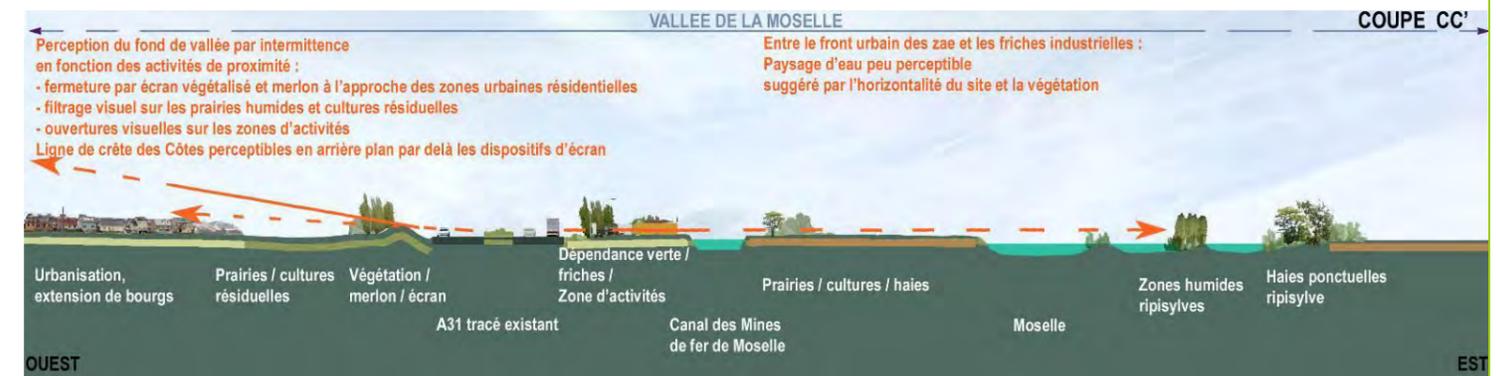
- Caractéristiques générales de la vallée de la Moselle

- Entité linéaire nord sud forte dans le paysage régional lorrain concentrant réseau, activités industrielles et urbanisation ;
- Depuis l'itinéraire, peu d'occasion d'appréhender la Moselle, son réseau de zones humides et de boisements alluviaux ;
- Des ambiances très contrastées au fil de la vallée partagées entre des secteurs fortement marqués, entrecoupés de parcelles agricoles résiduelles et de friches à différents stades d'évolution post-industrielle où la végétation spontanée reprend le dessus par l'activité économique et des espaces et des ambiances à caractère rural voire des paysages d'eau malgré une activité industrielle présente.

- Covoisibilité et perception de la Vallée depuis l'A31

Une lecture du paysage complexe, souvent perturbée et brouillée par la juxtaposition d'espaces très contrastés de par leur nature et leurs différents stades de mutation ;

#### Section Thionville- Metz (coupe CC') : horizontalité



- de par sa proximité et son rôle dans le maillage local, l'autoroute et son vocabulaire (écran de protection, distribution des zones d'activité, terrassements, ouvrages d'art...), font partie du paysage quotidien des riverains ;
- Au niveau de l'échangeur avec le contournement est de Metz, l'itinéraire révèle un paysage d'eau composé de nombreuses zones humides et d'une végétation caractéristique.

#### Section Butte de Mousson – Dieulouard (coupe DD') : point d'appel latéral



- L'activité industrielle et commerciale laisse la place à une activité **agricole très marquée**. La vallée de la Moselle offre alors un paysage ouvert, **l'autoroute est au cœur d'un réseau hydrographique qu'elle franchit à plusieurs reprises**.

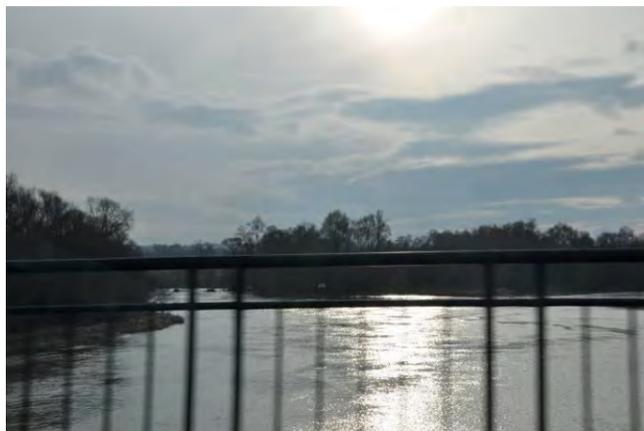
### Unités paysagères associées ou sous séquences

#### Bassin sidérurgique



- A l'est de Thionville, l'urbanisme et le bâti industriel témoignent de l'activité sidérurgique (Arcelor Mittal et cités ouvrières, haut fourneau d'Uckange, réseaux, voie ferrée...) de même qu'au sud de Thionville, le bourg de Richemont signale l'entrée de la vallée de l'Orne, une des trois vallées mosellanes marquées par l'exploitation du fer.

#### Boucles de Moselle



- Au sud de Dieulouard, la Moselle quitte son orientation Nord-sud pour parcourir le plateau de Haye. Elle dessine alors une vallée sinueuse et étroite où ses méandres côtoient successivement des espaces préservés ou anthropisés où les boisements accompagnent le relief et referme le paysage, pour venir border l'agglomération de Toul sur des ambiances plus urbaines et industrielles.

#### • **Dynamiques et degré d'artificialisation ou altération de l'ensemble paysager**

- Entre Thionville et Metz, l'activité économique a généré des paysages composites soumis à de fortes mutations. L'activité industrielle liée à la sidérurgie et l'extraction s'efface peu à peu laissant la place au développement de zones d'activités éparées. Quelques vestiges et sites du passé sidérurgique ou de l'exploitation de la ressource en eau perceptibles depuis l'autoroute, trouvent peu à peu de nouvelles formes d'appropriation. C'est le cas du site du haut fourneau d'Uckange devenu un parc urbain, la centrale de Richemont en cours de démantèlement ou les

anciennes gravières de Saint-Rémi libérant ainsi du entre l'autoroute, la Moselle et le canal de Mines de Fer de Moselle. Ces espaces en devenir se raccrochent pour l'heure à des structures végétales résiduelles : haies (vestiges de l'ancien paysage agricole), forêts alluviales morcelées par l'effet cumulés des infrastructures et des réseaux et friches industrielles où la nature reprend ses droits. Au sud de Pont-à-Mousson, lorsque l'A31 rejoint à nouveau la vallée de la Moselle, les paysages ont déjà retrouvé un caractère rural avec des vues lointaines sur le relief et une végétation structurées par des haies qui facilite la lisibilité des espaces traversés.

- Au sud de Pont-à-Mousson, la centrale de Blénod-les-Pont-à-Mousson et les lignes à Haute tension grimpaient à l'assise de la butte Saint-Geneviève ont un impact certain sur le paysage agricole, le relief et les fenêtres sur les zones humides et annoncent par la densification de l'activité industrielle et commerciale à l'approche de l'agglomération nancéenne.

#### • **Enjeux et contraintes spécifiques au secteur d'étude**

- L'A31, axe privilégié de circulation à la fois de transit et de déplacements locaux pose la question du rapport qu'entretien l'autoroute avec le paysage traversé et notamment ce que le projet peut apporter dans les espaces en devenir en termes d'aménagement structurant. C'est aussi, réfléchir à une unité des traitements et leur sobriété, l'enjeu étant de rendre lisible les différentes séquences qu'elles soient à dominantes naturelles ou surtout urbaines. Enfin, la perception de la Moselle reste liée à des indices visuels au fil du parcours qu'il conviendra de maintenir.

#### • **Points de vigilance**

- Préserver les indices visuels de repérage de la Moselle.
- Préserver les vues sur le relief de côte et les buttes témoins.

#### • **Sensibilité générale de la structure paysagère au projet d'aménagement**

Du fait de sa complexité et de l'effet cumulé des différents réseaux en présence, les paysages de la vallée de la Moselle peuvent être considérés comme faiblement sensibles, notamment entre Thionville et Metz. Toutefois, certaines prairies ont subsisté et des ripisylves denses se sont installées. Si celles-ci offrent un écran visuel pour les riverains, elle suggèrent par leur spontanéité, leur lumière et leur texture la présence de la Moselle, du canal ou des zones humides alors imperceptibles depuis l'autoroute pour l'utilisateur.

- La vallée de la Moselle est caractérisée dans sa morphologie par sa forme ample, son fond plat et par les limites qui cadre l'espace : les côtes et buttes couronnées par les boisements. Celles-ci accompagnent et permettent de se repérer au fil du parcours.
- A la sortie du bois de Juré, au niveau de la Butte de Mousson, l'autoroute, entame à nouveau un dialogue avec le relief de côte malgré le passage du réseau électrique de la centrale de Blénod-les-Pont-à-Mousson. En premier plan, l'ambiance rurale est encore très présente structurée par un maillage végétal caractéristique. Haies, végétation de milieux humides, arbres isolés, bosquets et alignement de chênes en continuité du bois de Juré sont autant d'éléments structurants à valoriser.



- **Enjeux et contraintes spécifiques au secteur d'étude**

L'enjeu est pour l'essentiel, celui de la préservation du caractère remarquable du site dans lequel la plaine de Woèvre s'inscrit et depuis lequel elle est visible à savoir le relief de côte qui la domine.

- **Points de vigilance soulevés**

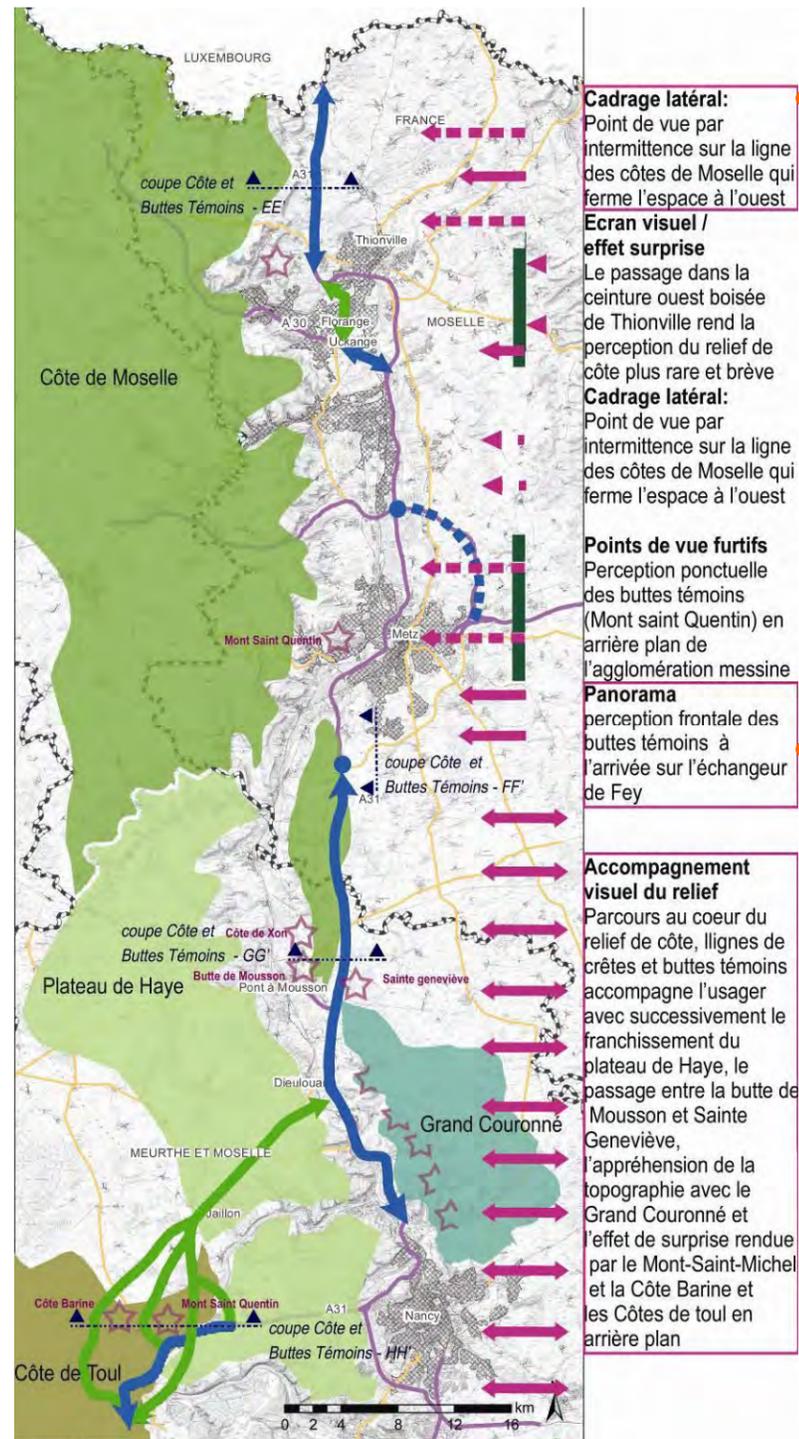
- préserver les paysages d'eau en préservant les éléments qui les constituent (parcellaire, type d'assainissement, végétation caractéristique ;
- cohérence avec l'horizontalité du site ;
- maîtrise de l'impact visuel du projet depuis les points de vue et villages ;
- préservation de la coupure verte identifiée par le ScOT et des effets induits de l'infrastructure en termes de développement urbain et du statut d'entrée nouvelle sur Toul.

- **Sensibilité générale de la structure paysagère au projet d'aménagement**

- La sensibilité de la plaine de la Woèvre tient dans la richesse des milieux humides et structures végétales encore présentes qui témoignent d'un paysage d'eau. Parallèlement, l'ensemble paysager caractérisé par son horizontalité, un parcellaire d'échelle moyenne, impacté par l'artificialisation pourrait présenter un caractère moyennement sensible au projet d'infrastructure linéaire s'il n'était pas associé visuellement aux reliefs de côte. Cette proximité amplifie le phénomène de covisibilité et de fait l'impact depuis les villages pittoresques et les points de vues offerts depuis les côtes et buttes témoins.

### 1.1.2.4 Les côtes, et Buttes Témoins : une ligne de côtes nord sud qui marque l'horizon à l'ouest

- Situation de l'itinéraire par rapport à l'ensemble paysager



- Caractéristiques générales du relief de côte

Le relief de côte suit une logique nord sud en formant successivement quatre profils identitaires forts : les Côtes de Moselle, le Plateau de Haye, le Grand Couronné et les Côtes de Toul (Côtes de Meuse). Très marqué, ce relief s'impose dans le paysage horizontal de la vallée de la Moselle. Il se compose de trois entités très caractéristiques : un pied de côte cultivé et pâturé, un front de côte (versant) avec des cultures plus spécifiques (vignes et vergers) et d'un revers de côte boisé et quelques clairières agricoles sur les plateaux.

- Covoisibilité et perception de la Vallée depuis l'A31

Le positionnement nord /sud de l'itinéraire actuel permet à l'usager d'être accompagné par les côtes de Moselle, de découvrir les buttes témoins emblématiques, de franchir le plateau Lorrain puis les côtes de Toul ou Meuse. Ce relief particulier constitue un élément repère fort au fil du parcours par son caractère omniprésent par delà la végétation des abords et les zones urbaines résidentielles où elles en dessinent la ligne d'horizon. Par un jeu de rapprochement et d'éloignement, le front de côte anime le déplacement et les buttes témoins sont autant de points d'appel.

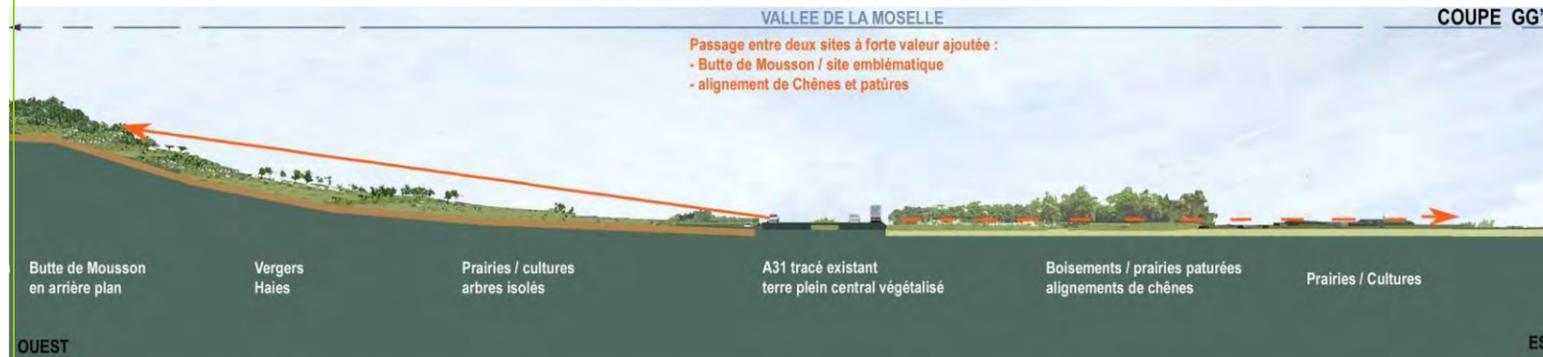


• Section Luxembourg – Thionville (coupe AA') : dissymétrie, cadrage latéral



• Contournement de Metz partie sud (coupe FF') : perception frontale

● Section Metz - Dieulouard (coupe GG') : repère latéral



élément identitaire majeur (hormis centrale photovoltaïque et silo).

Grand Couronné



Le grand couronné correspond à une succession de buttes témoins résultant

de l'érosion et l'entaillement des côtes de Moselle par des vallées amples.

La butte de Xon, la butte de Mousson et la butte Sainte-Geneviève sur la rive droite de la Moselle sont représentatives de ce paysage.

Le relief est d'autant plus marqué que les structures végétales y sont encore très présentes (boisement couvrant les sommets et coteaux jardinés et l'urbanisation plutôt de type traditionnel, très discrète.

● Section Jaillon – Toul ouest (coupe HH') : cadrage latéral



Unités paysagères associées ou sous unités

**Le plateau de Haye / revers des Côtes de Moselle (fuseau d'étude entre Dieulouard et Jaillon)**



Sur ce vaste plateau calcaire délimité par des vallées étroites, l'occupation du sol est partagé entre de grandes forêts et une agriculture intensive (clairières) ce qui délimite de grandes perspectives depuis l'itinéraire et des vues plongeantes en direction du sud sur la plaine de la Woëvre et sur la Vallée de la Moselle en direction du nord. Les villages regroupés sont très distants les uns des autres et les points de repères sont quasi inexistantes ou ne constituent pas un

**Côte de Toul, côte Barine et Mont-saint-Michel**

Les Côtes de Toul et les buttes du Mont-saint-Michel et de la Côte Barine constituent un ensemble paysager emblématique de Lorraine du fait de leur d'une structure paysagère forte et relativement préservée lui confère un certaine authenticité. Le relief marqué offre des points de vue remarquables sur la plaine et les fronts où de côte en vis-à-vis. L'occupation du sol traditionnelle structurée par étagement (bois, vergers, vignes), la présence de pelouses calcaires, les villages pittoresques



participent au caractère exceptionnel et authentique de ce paysage.

- **Dynamiques et degré d'artificialisation ou altération de l'ensemble paysager**

Les Côtes de Moselle, le Plateau de Haye, le Grand Couronné et les côtes de Toul (Meuse) s'inscrivent dans des dynamiques contrastées du fait de leur contexte local et des pressions qui s'y exercent.

- Côtes de Moselle : des étagements et une structure relativement préservés, peu de points de vue aménagés mais des perspectives depuis les coteaux sur la Vallée de la Moselle et le Plateau Lorrain. L'A31 de la Frontière au nord de Metz constitue une limite, au sud de Metz, la limite d'urbanisation gagne les coteaux.
- Plateau de Haye : artificialisation élevée par une agriculture et une sylviculture intensive impliquant une mono spécificité et un parcellaire à grande échelle ;
- Buttes témoins du Grand Couronné : des étagements avec une occupation du sol traditionnelle et une structure relativement préservés. Toutefois, les Buttes de Mousson et Saint Geneviève sont impactées par les réseaux aériens et la proximité des infrastructures et bâtiments industriels déployés le long de la Vallée de la Moselle et se diffusant aux pieds des coteaux.
- Côtes de Toul, Côte Barine et Mont-Saint-Michel : des étagements et une structure préservés, de nombreux points de vue remarquables aménagés. L'artificialisation reste faible et se limite au pied de coteaux notamment pour le Mont-saint-Michel en contact directe avec l'agglomération de Toul.

Les trois SCOT mobilisés, définissent dans leur DOO des objectifs et des orientations concernant la valorisation de l'identité des territoires et des richesses paysagères, la préservation de la qualité paysagère notamment depuis les belvédères (SCOT sud 54).

- **Enjeux et contraintes spécifiques au secteur d'étude**

Ces grands ensembles paysagers (hormis le plateau de Haye) font partie des sites emblématiques de Lorraine.

- **Points de vigilance soulevés**

Authenticité et ensembles paysagers à préserver.

Phénomène de covisibilité très marqué et notamment dans la prise en compte de la qualité des vues sur les paysages remarquables perçus depuis les principales infrastructures dans un objectif de préservation et de mise en valeur.

Considérer le paysage dans sa globalité compte tenu des jeux de vis-à-vis et de cohérence entre les différents grands ensemble (pour exemple : le relief de côte et la plaine de la Woëvre).

Rapport d'échelle entre les espaces intimistes présents à l'intérieur de ces paysages et l'échelle des aménagements.

- **Sensibilité générale de la structure paysagère au projet d'aménagement**

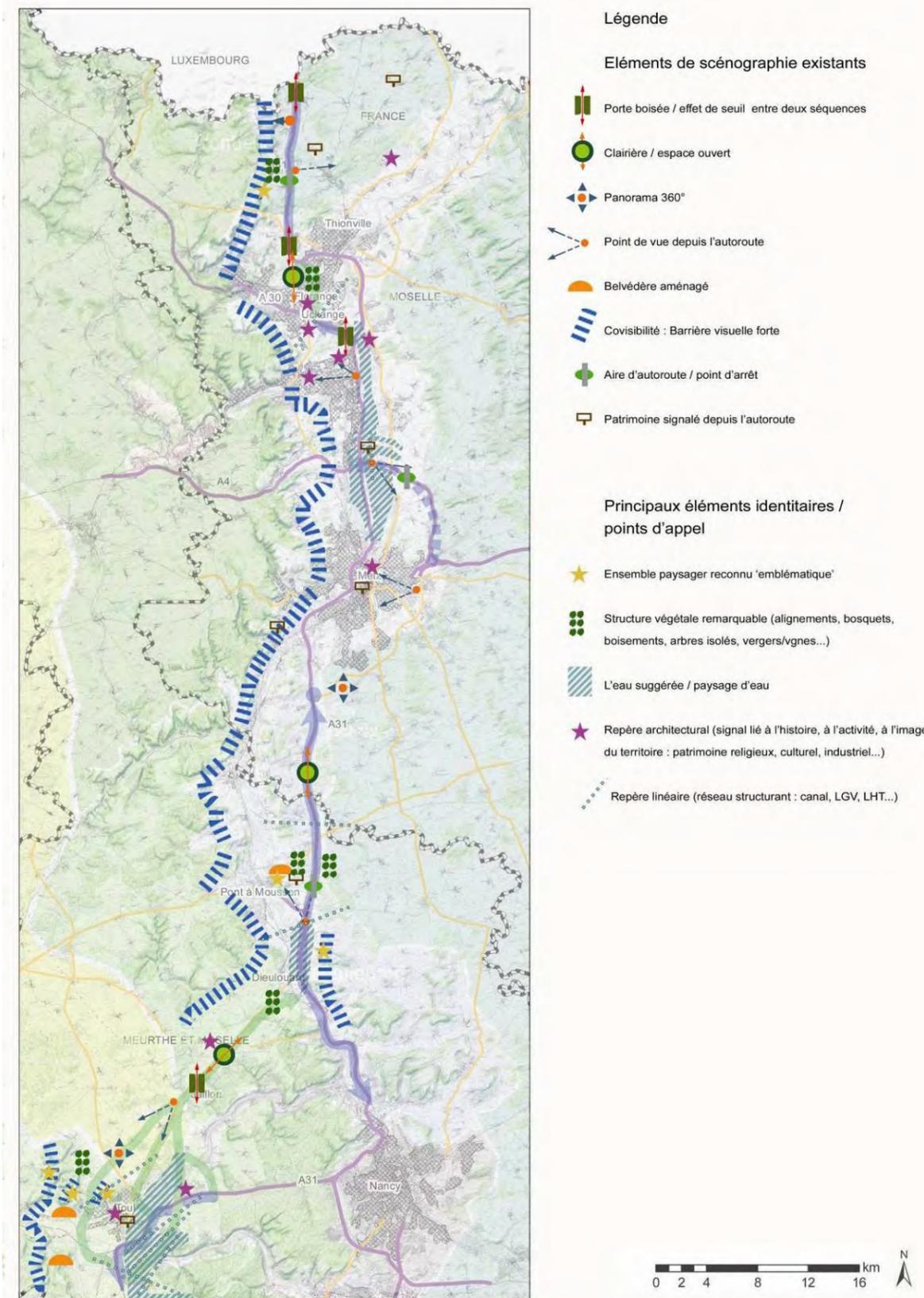
Les Côtes de Moselle, le Plateau de Haye, le Grand Couronné et les côtes de Toul (Meuse) en dépit d'un degré d'artificialisation nuancé et de la faible amplitude de pour le plateau de Haye, sont particulièrement sensible au projet. Le relief de côte et les buttes témoins sont très sensibles au phénomène de co visibilité. Constitutif des lignes de force du paysage et des modes d'occupation du sol traditionnel qui l'on mis en valeur, ils ne peuvent être appréhender de façon isolé. Si l'itinéraire et les fuseaux d'étude n'entament pas le relief il n'en reste pas moins impactant d'une part par les effets induits qu'ils peuvent générer (pression urbaine de l'infrastructure en pied de côte jusqu'au jusqu'aux versants) et l'altération des points vues remarquables sur les vallées et notamment la plaine de la Woëvre depuis les belvédères et villages pittoresques des Côtes de Toul.

Le relief de côte présente un paysage peu complexe, les étagements bien structurés et organisés de façon systématique participent à cette lisibilité ce qui peut le rendre particulièrement vulnérable.



### 1.1.3 Scénographie et principaux éléments identitaires au fil de l'itinéraire

#### 1.1.3.1 Les éléments de scénographie



Point de vue aménagé sur la Moselle et le bourg d'Argancy depuis le contournement est de Metz



Clairière cultivée sur le Plateau Lorrain. Les boisements organisent de grandes perspectives en direction de Toul et de Dieulouard.

Les éléments du paysage, les équipements techniques, la configuration de l'infrastructure et le balisage participent à la scénographie de l'itinéraire en animant le parcours, soit par des effets de cadrage sur des scènes paysagères, soit en créant des ambiances particulières alternant, scènes intimistes et grandes perspectives.

#### 1.1.3.2 Les éléments repères



Vue sur la Butte-de-Mousson depuis l'itinéraire



Alignement de Bétange qui marque l'arrivée sur la commune de Florange

Les repères sont à des signaux ou points d'appel qui jalonnent l'axe et permettent de se situer dans le parcours, ils témoignent de la rencontre entre géographie, histoire du territoire et activités humaines. Ils se composent soit d'éléments isolés, soit d'éléments récurrents ou formant un ensemble remarquable ou simplement singulier, leur présence crée un événement et un jalonnement sur le parcours, témoigne d'une identité locale en y apportant des indices de lecture.

**1.1.3.3 Les secteurs de grande covisibilité**



Panorama sur la plaine de la Woëvre, les Buttes Témoins, les Côtes de Toul et les villages de sous les Côtes depuis un des belvédères aménagés sur le front des côtes de Toul.



Le relief très marqué des Côtes de Moselle, de Toul et des buttes témoins implique une forte co visibilité entre les espaces très contrastés. Indépendamment du caractère identitaire lorrain qui s'exprime sur certains territoires, la situation de la plaine dominée par les côtes, et le dialogue visuel d'une butte à l'autre rendent le paysage et sa valorisation particulièrement vulnérables.

Point de vue sur le Mont Saint Michel et la Côte Barine depuis les sites touristiques.

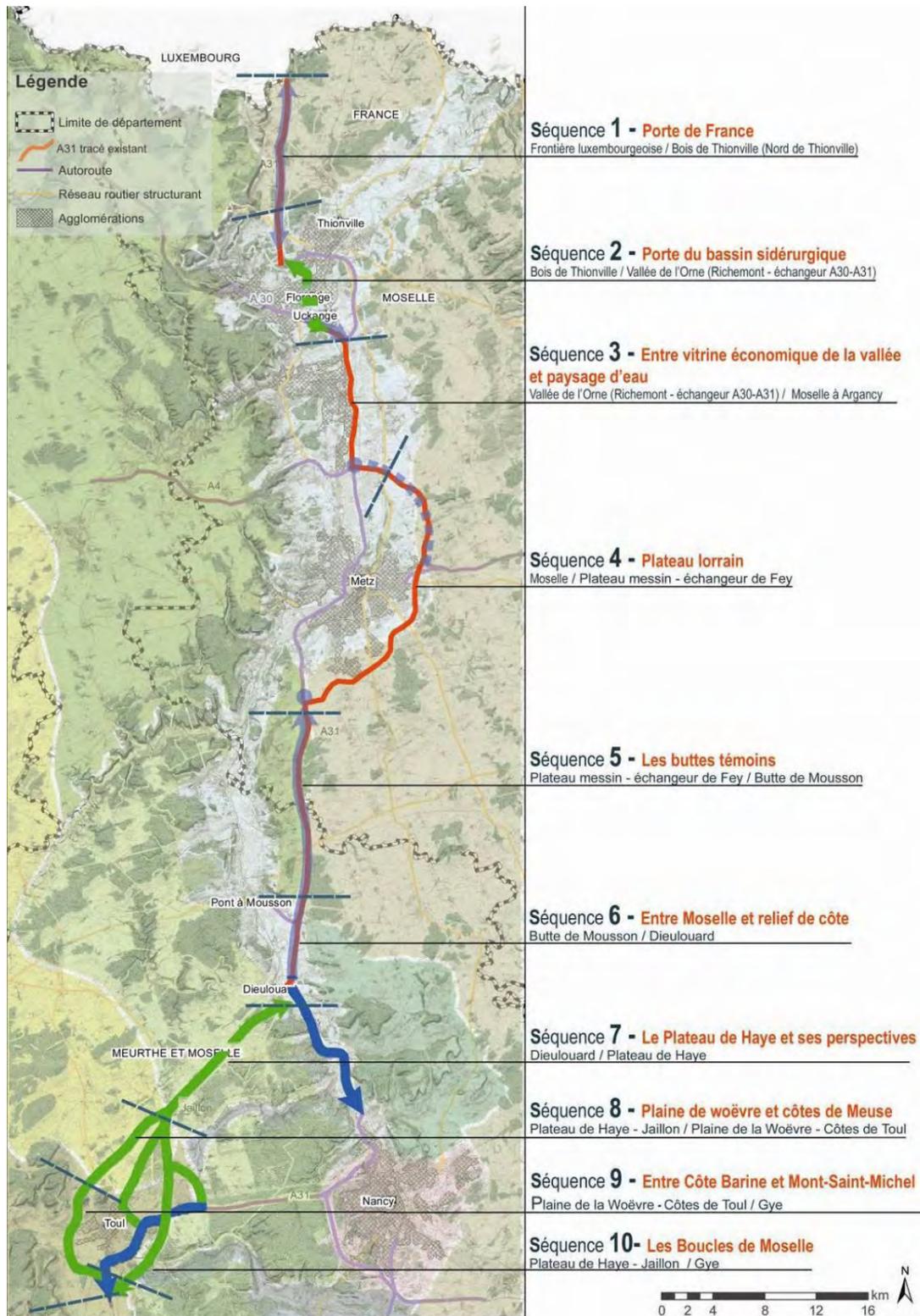
**1.1.3.4 Les enjeux à retenir**

Des éléments de scénographie, ainsi que des éléments identitaires se concentrent sur certains secteurs stratégiques : ouest de Thionville et Ouest de Toul, échangeurs, contournement de Metz et secteur de Dieulouard ainsi que les entrées de ville et la frontière.

Une hiérarchie des éléments se dessine avec un relief de côte qui demeure un élément de repère à l'échelle de l'itinéraire et des éléments plus ponctuels qui donnent à réfléchir sur leur cohérence et leur capacité à donner du sens au parcours.

## 1.2 SEQUENCEMENT DE L'ITINERAIRE

### 1.2.1 Les séquences à l'échelle de l'itinéraire



« La route qui traverse des paysages traverse donc des unités et des sous-unités paysagères. Le parcours en distance et en temps de l'automobiliste s'inscrit donc dans ces espaces qui sont vus de la route sous forme de séquences paysagères associées à une durée prévisible de déplacement.

Une séquence est une partie d'un ensemble qui est en rapport avec les parties qui précèdent et qui suivent. Le terme évoque la notion de suites et de successions donc de mouvement. Le défilement d'un paysage que l'on parcourt en voiture illustre bien l'analogie avec les séquences d'un film.

**Une séquence paysagère est donc une section ou un tronçon de voie aux caractéristiques ambiantes homogènes, perçue dans la dynamique du déplacement. »**

*Paysage et lisibilité, recueil d'expériences d'approches « Paysage et sécurité » . Recueil d'expériences, Collection les rapports . Setra, Septembre 2003, p.9*

#### 1.2.1.1 Séquencement et lisibilité

Le fuseau d'étude est composé d'une succession de séquences paysagères qui rythment le déplacement. Elles permettent :

- du point de vue du confort et de la découverte du territoire : de rompre la monotonie du parcours ;
- du point de vue de la sécurité : de faciliter la lecture de la route et de fait conditionner l'attitude du conducteur ;
- du point de vue du repérage : informer l'utilisateur sur son positionnement et la durée du parcours.

#### 1.2.1.2 Scénographie du parcours

Si l'on considère le contexte paysager traversé (paysage à l'échelle de l'itinéraire), les variations de perception (environnement de la route), les caractéristiques techniques de la route (configuration et équipement), la vitesse autorisée et son fonctionnement, 11 séquences peuvent être ainsi identifiées.

#### 1.2.1.3 Enjeux du séquencement

**Les séquences peuvent faciliter la lecture de la route, conditionner une certaine attitude du conducteur mais aussi lui permettre de mémoriser des images de son parcours.**

Pour son confort et la valorisation du territoire traversé (son image), elles doivent lui offrir une variété progressive d'ambiances tout en :

- Évitant les effets de surprise par des changements brusques et rapides d'ambiances
- veillant à une adéquation entre l'ensemble des éléments qui conditionnent la séquence et les comportements demandés au conducteur.
- offrir des ambiances diversifiées et lisibles et inviter le conducteur à découvrir le territoire.

1.2.1.4 Panorama des séquences perçues depuis les fuseaux d'études



**Séquence 1 – Porte de France**  
Entre Côte de Moselle et Plateau Lorrain  
Les côtes de Moselle comme structure paysagère accompagnatrice du parcours



**Séquence 2 – Porte du bassin sidérurgique**  
U4 le haut fourneau d'Uckange  
La mise en réseau des indices témoins et lieux de mémoire de l'histoire industrielle



**Séquence 3 – Entre vitrine économique de la vallée et paysage d'eau** – Les ZAE entre Metz et Thionville  
Un équilibre entre paysage d'eau / paysage économique



**Séquence 4 – Plateau Lorrain**  
Limites est de Metz  
La préservation des cônes de vue sur la ville et ses repères



**Séquence 5 – Les buttes témoins**  
La Butte de Mousson  
Harmonie entre structure traditionnelle remarquable et développement induit par les réseaux



**Séquence 6 – Entre Moselle et relief de côte**  
Sainte-Geneviève et Grand Couronné  
A31 et Moselle : un lien entre les deux plateaux



**Séquence 7 – Le Plateau de Haie et ses perspectives**  
Une 'clairière sur le plateau'  
Une mise en scène géométrique de l'espace du plateau



**Séquence 8 – Plaine de Woëvre et Côte de Meuse**  
La plaine au pied des Côtes  
Maintien d'un contraste fort entre horizontalité et front de côte



**Séquence 9 – Entre Côte Barine et Mont-Saint-Michel**  
Entre les reliefs  
Préservation de la qualité des panoramas et cônes de vue sur les sites emblématiques



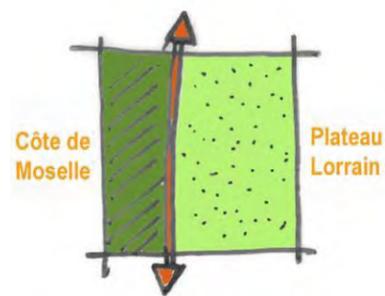
**Séquence 10 – Les Boucles de Moselle**  
Toul depuis les franchissements  
Des ouvrages 'créateurs d'image' pour donner à voir la ville

## 1.2.2 Les 10 séquences identifiées : caractéristiques et enjeux

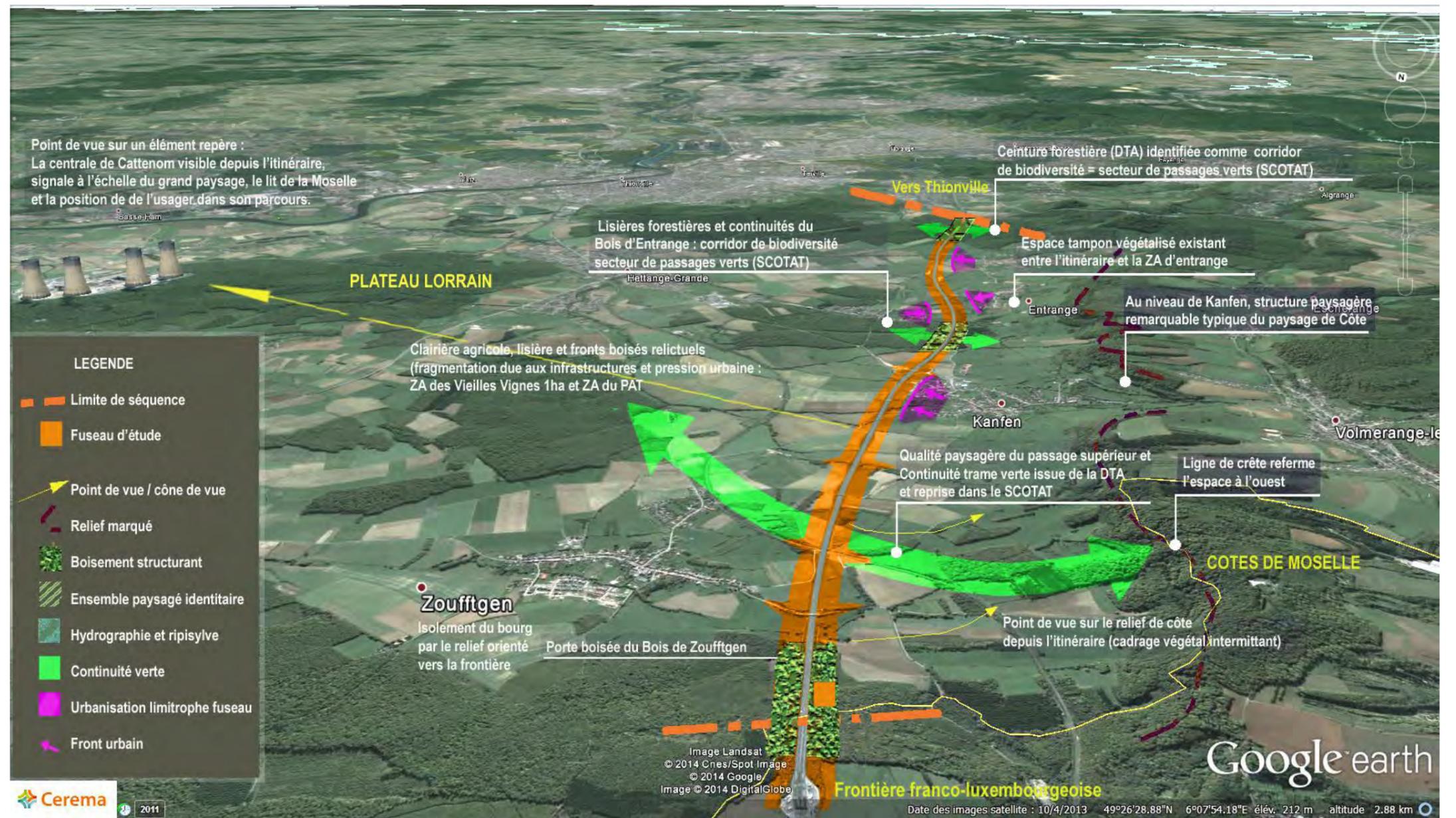
### 1.2.2.1 Séquence 1 - Porte de France E frontière luxembourgeoise / Bois de Thionville : Longer les côtes de Moselle

- Valeur paysagère de la séquence entre Plateau Lorrain et Côte de Moselle

#### Grands ensembles paysagers et principe de la séquence



#### Les structures du paysage traversé : atouts et faiblesses



**La séquence dans le territoire traversé**

Caractéristiques techniques

- 25 km
- 2 x 2 voies
- La majeure partie de la séquence est à niveau Terrain Naturel avec une situation de belvédère au nord rendue par le Plateau Lorrain qui part en glacis. Des passages en déblais au niveau des ouvrages d'arts.
- **2 aires de repos : Large Pré et Pré Royal au sud d'Entringe**
- OA sans traitement identitaire particulier, seul un accompagnement végétal plus dense et plus horticole (sans lien avec la végétation locale) signale les ouvrages
- Tracé linéaire : la perception de l'utilisateur en rapport avec le statut de la voie

Caractéristiques paysagères et perception depuis l'itinéraire

Grande lisibilité **des deux ensembles paysagers** en présence : composition de l'espace rural simple du Plateau Lorrain et organisation très structurée par étagement des côtes.

**Positionnement en belvédère sur la partie Nord de la séquence** : une situation qui offre des vues lointaines

Positionnement des deux aires face aux côtes et face au Plateau Lorrain

**Espace dissymétrique** : situation d'interface de l'itinéraire entre deux grands ensembles paysagers

Continuités végétales : dépendances vertes occupées par une végétation spontanée en rapport le maillage local (forme et composition). Elles soulignent et protègent visuellement le riverain sans pour autant créer un effet de couloir pour l'utilisateur

Point d'appel local

passage sur la voie ferrée



**La séquence à l'échelle de l'itinéraire**

Limite de la séquence

**Deux portes boisées marquent les limites nord et sud de la séquence** : le bois de Zoufftgen signale le passage de la frontière, soit l'entrée ou la sortie de France, le Bois de Thionville ou Terville signale l'entrée nord et le contournement de Thionville

Caractéristiques identitaires

**Logique entre déplacement nord sud en rapport avec les lignes de force du paysage** : l'autoroute est orientée par le relief de côte et ouverte sur le plateau

Points d'appel à l'échelle de l'itinéraire

Organisation paysagère du relief de côte perceptible

Centrale de Cattenom : localisation de la Moselle



**Point de vigilance ou faiblesses :**

- Lisières forestières et maillage bocager comme garantie de fenêtres ouvertes sur le paysage lorrain et préservation du cadre de vie des bourgs et vues depuis le relief.
- Aires situées en vis-à-vis de chaque grand ensemble paysager
- Réflexion sur le devenir du poste frontière et mise en scène du passage de la frontière

**Valeur de la séquence ou atout à retenir** : - Richesse de la séquence par la présence de deux grands ensembles paysagers représentatifs lorrains dont les côtes de Moselle, site emblématique accompagnant le parcours. Grande qualité paysagère typique du relief de côte de Kanfen jusqu'à la frontière. Lisibilité et authenticité des deux grands ensembles paysagers en présence.

**SENSIBILITE TRES FAIBLE :**

Le paysage possède une grande capacité d'autodéfense, son système est cloisonné. Son autonomie n'est pas dépendante d'un seul facteur.

**SENSIBILITE FAIBLE :**

Différents éléments confèrent au paysage une certaine autodéfense. Son autonomie dépend d'un nombre de facteurs restreints.

**SENSIBILITE MOYENNE :**

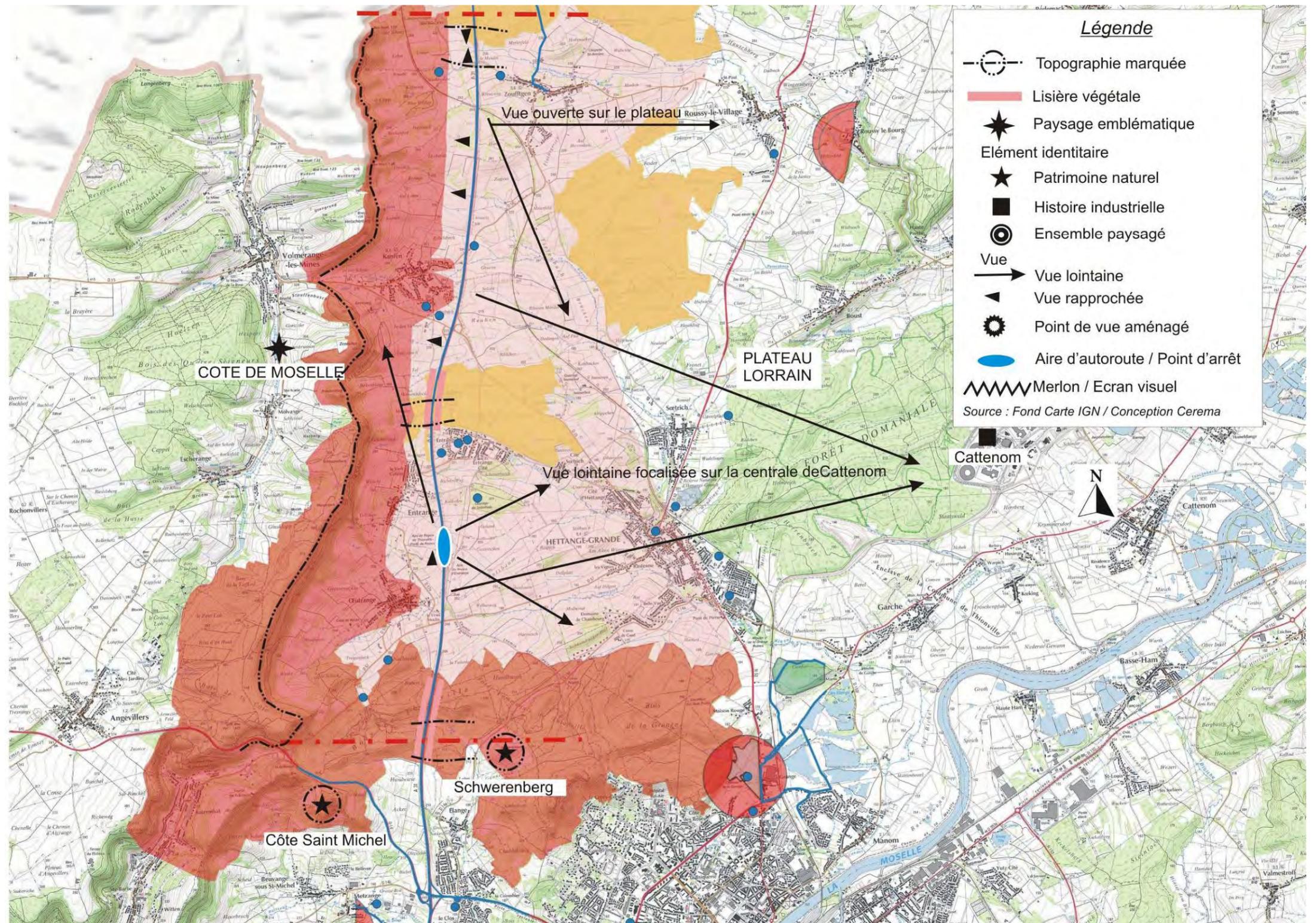
Les éléments du paysage sont peu nombreux pour garantir l'autodéfense de ce paysage. Son autonomie peut être facilement mise en jeu car elle dépend d'un ou deux facteurs.

**SENSIBILITE FORTE :**

Les paysages sont de qualité et n'ont aucun moyen pour résister à une agression. Leur autonomie est très dépendante d'un facteur.

**SENSIBILITE TRES FORTE :**

Ces paysages constituent des références dans notre patrimoine, ils supporteront très mal une agression. Ils résultent d'un contexte quasiment unique et difficilement reproductible.



- Sensibilité paysagère de la séquence

La sensibilité d'un paysage est mesurable en fonction de sa capacité d'autoprotection et de son autonomie. L'autonomie exprime plus la dépendance du paysage à un facteur physique, visuel ou patrimonial.

### Sensibilité de la séquence 1

L'itinéraire longe les Côtes de Moselle, site de sensibilité forte du fait du relief et de sa structure qui a conservé une certaine authenticité. Toutefois l'A31 s'inscrit le long de la limite ouest du Plateau Lorrain où les phénomènes de covisibilité restent limités en raison :

- du peu de zones urbaines à proximité de l'autoroute ;
- d'un relief ondulé et souligné par une trame végétale en limite de parcelle cultivée créant des écrans spontanés entre les bourgs et l'autoroute.

#### Faible :

- Entre Kanfen et l'autoroute : le paysage est de grande qualité depuis la ligne de crête jusqu'au bourg mais peu sensible du fait de l'enchevêtrement des divers éléments qui s'étagent et s'entrecroisent vers l'est ;
- au niveau de Zoufftgen : l'isolement par le relief et la trame de haies et de petites parcelles boisées réduit la sensibilité aux aménagements.

#### Moyenne :

- Entre Entrage et Oeufrange, un maillage serré renforce l'autoprotection du paysage, toutefois les espaces boisés et notamment leurs lisières restent plus sensibles en termes d'impact visuel et de pérennité face aux projets d'aménagement. La forêt de Zoufftgen marque la frontière franco-luxembourgeoise. Elle constitue une structure paysagère par son échelle, son positionnement, sa fonctionnalité elle garantissant un effet de porte et un élément de continuité végétale.

#### Forte :

- Le bois de Thionville marque le passage d'une séquence à une autre et par conséquent le basculement du Plateau lorrain à la Vallée de la Moselle. De plus, il représente un des éléments forts de la ceinture boisée de Thionville.

En conclusion, le paysage de la séquence 1, reste assez souple face aux contraintes d'aménagement sur place. Néanmoins, une vigilance particulière est à tenir en traversée de boisement.

### Principaux enjeux de la séquence 1

#### Patrimoine et cadre de vie

#### Mise en scène du paysage emblématique lorrain des Côtes de Moselle comme fil conducteur du parcours

##### A l'échelle de l'itinéraire :

- Mise en valeur de l'image de la Lorraine depuis l'itinéraire à travers la valorisation de ses paysages emblématiques et de leur structure caractéristique ;

- lisibilité et repérage dans le parcours à travers la recherche d'une cohérence entre les lignes de forces des paysages rencontrés et les éléments structurants des aménagements en termes d'échelle et d'orientation notamment.

#### Préservation et renforcement des structures végétales locales au service de la scénographie du parcours, de la lisibilité des ambiances et du confort visuel des riverains

##### A l'échelle de la séquence :

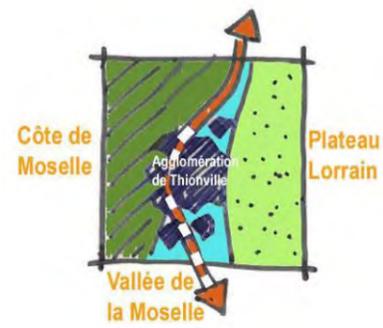
- Eléments de scénographie et notamment des boisements et de leur lisière dans leur rôle de séquençage et de porte d'entrée à la fois symbolique et visuelle ;

- Cohérence entre les éléments structurants du paysage et les continuités de la trame verte.

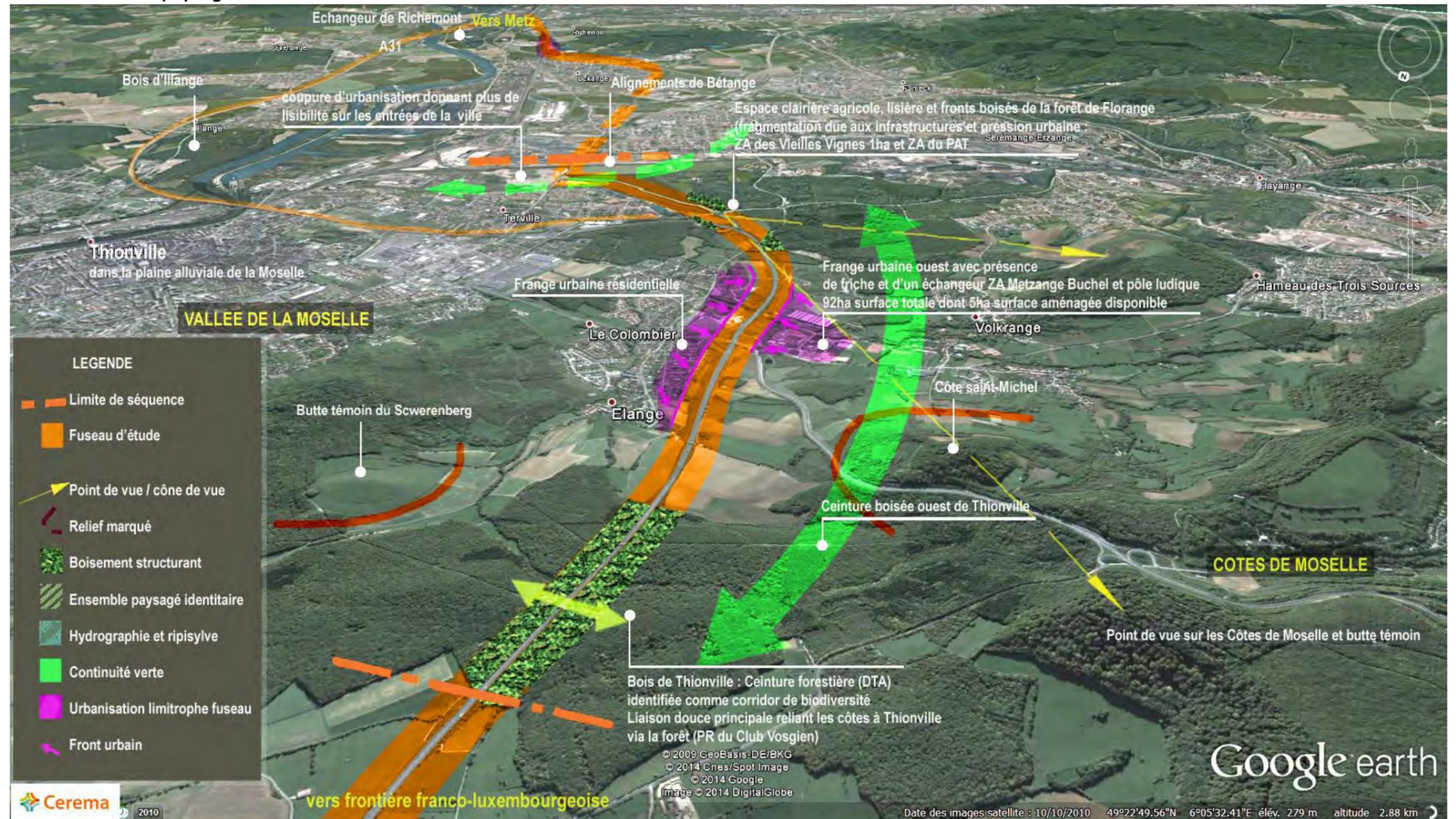
### 1.2.2.2 Séquence 2 È Porte du Bassin sidérurgique - Bois de Thionville / vallée de l'Orne : porte du bassin sidérurgique

- Valeur paysagère de la séquence entre Vallée urbanisée de la Moselle et vallées industrielles secondaires

#### Grands ensembles paysagers et principe de la séquence



#### Les structures du paysage traversé : atouts et faiblesses



**La séquence dans le territoire traversé**

**Caractéristiques techniques**

15 km environ  
 section autoroutière entre le Bois de Thionville et l'échangeur D13 au niveau de la Forêt de Florange de la sortie sud du bois de Thionville au raccordement à A30 au sud de Florange.  
 Secteur projeté entre D13 et échangeur de Richemont via Florange et Uckange.  
 Contournement en milieu urbain  
 Succession d'échangeurs

**Caractéristiques paysagères et perception depuis l'itinéraire**

**Zone tampon cultivée** apportant une coupure urbaine, un espace de respiration ainsi qu'un point de vue privilégié sur la Vallée de la Moselle vers le sud (clairière) ;

malgré les extensions urbaines diverses, **présence d'éléments structurants végétalisés à l'échelle de la séquence** (masses boisées, lisières boisées, alignements, ripisylve, Côte Saint Michel boisée, parcelles cultivées...) auxquels vient se diffuser une végétation spontanée, témoin d'une **reconquête des anciens crassiers suscitant la ré appropriation des riverains.**

**Point d'appel local**

Alignement de Bétange



**La séquence à l'échelle de l'itinéraire**

**Limites de la séquence**

Limite nord bien marquée par **une porte boisée** : Bois de Thionville et rapprochement avec le relief de côte. Les buttes témoins du **Schweremberg et de la Côte Saint-Michel de part et d'autre de l'autoroute cadrent l'entrée sur Thionville à l'image d'une sentinelle** ;

limite sud : basculement dans la vallée de la Moselle au niveau de l'échangeur A31 / A30 signalé par un passage en forêt alluviale à la confluence de la Moselle et de l'Orne.



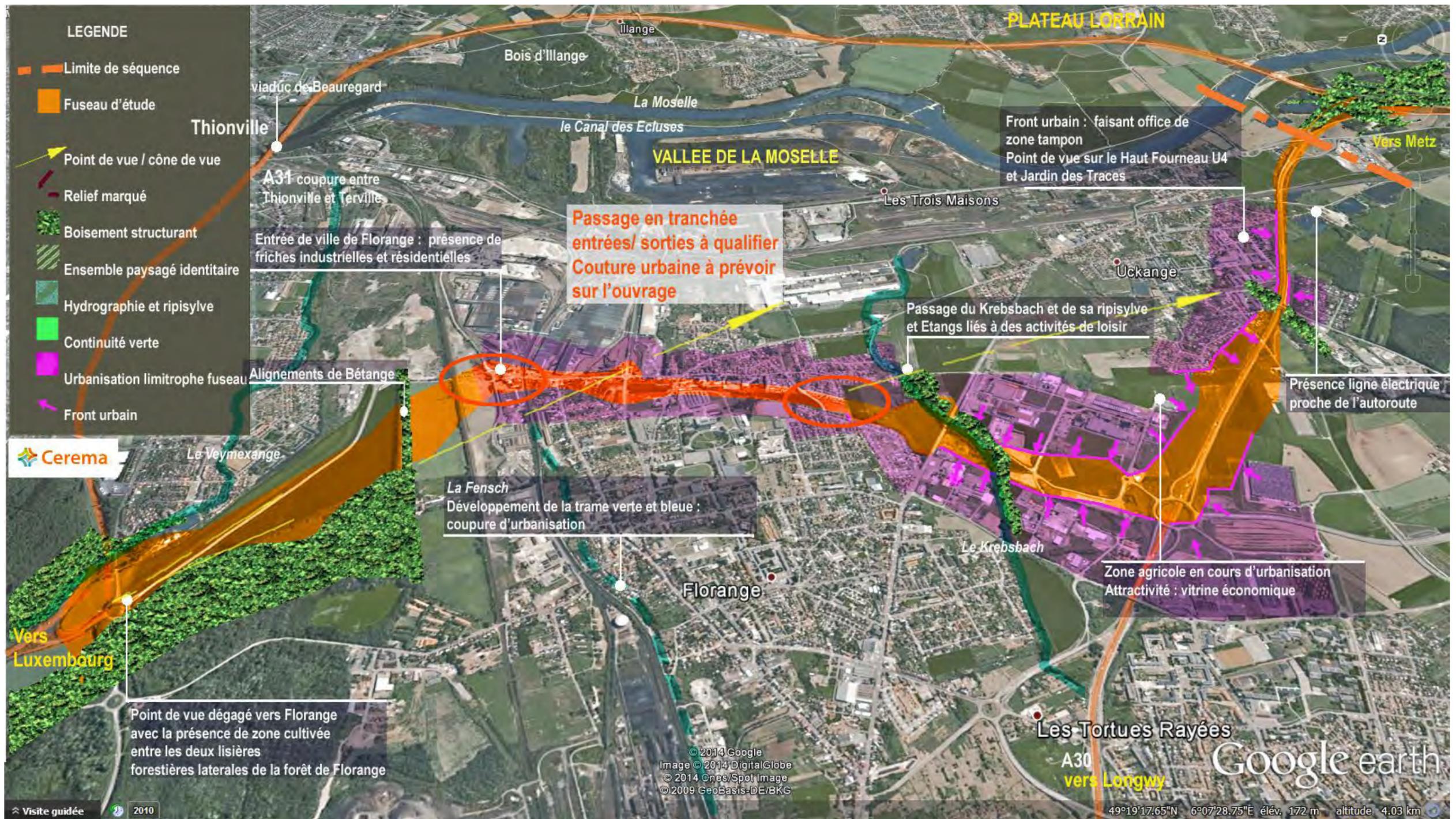
**Caractéristiques identitaires**

Perception du relief de côte et du basculement vers la Vallée de la Moselle au sud de Florange.



**Points d'appel à l'échelle de l'itinéraire**

- Arcelor Mittal ;
- U4 Uckange ;
- Buttes témoins du Schweremberg et de la Côte Saint Michel ;
- Côtes de Moselle.



**Point de vigilance ou faiblesse :**

- Risque d'effet de coupure cumulé pour les riverains.

**Valeur ou atouts de la séquence à retenir :**

- Richesse de la séquence par la présence de deux grands ensembles paysagers représentatifs lorrains, la Vallée de la Moselle et les côtes de Moselle : site emblématique accompagnant l'ensemble du parcours. Lisibilité et authenticité de ces deux grands ensembles paysagers avec sur certains secteurs, une grande qualité paysagère typique du relief de côte (Kanfen jusqu'à la frontière) ;
- des éléments structurants subsistent tels que les boisements constitutifs à la ceinture boisée de Thionville, des ripisylves et l'alignement de Bétange mais ne sont pas mis en réseau au service des différentes opérations d'aménagement (éléments structurants). Ces éléments de qui participent au 'retour de la nature' des anciennes friches vers la ville offrent différents modes de réappropriation par les riverains et viennent créer des liens entre ville et campagne ;
- Des espaces cultivés à l'image des clairières en marge de la péri urbanisation de Thionville permettent à la fois une coupure urbaine et une grande respiration en entrée de ville, permettant d'apprécier grâce au recul créé, les lignes de crête des buttes témoins et Côtes de Moselle ;
- Ponctuellement, des éléments témoins d'une identité économique lorraine révolue, émergents des espaces urbains ou des friches industrielles ;
- Les buttes de la Côte Saint-Michel et du Schweremberg viennent cadrer l'entrée nord sur Thionville en appui de la porte boisée du Bois de Thionville.



- **Sensibilité paysagère de la séquence**

*La sensibilité d'un paysage est mesurable en fonction de sa capacité d'autoprotection et de son autonomie. L'autonomie exprime plus la dépendance du paysage à un facteur physique, visuel ou patrimonial.*

### Sensibilité de la séquence 2

- La séquence entre le Bois de Thionville et l'échangeur de Richemont est composée d'une succession d'espaces très nuancés en termes de sensibilité. Des espaces de fortes sensibilités côtoient des espaces à sensibilité très faible. Ce contraste témoigne d'un faisceau de contraintes liées à la géographie des lieux, aux opportunités et pressions foncières exercées ainsi qu'à l'histoire industrielle des vallées.

#### Faible :

- A la sortie du Bois de Thionville, l'espace est fermé, l'effet de couloir de l'autoroute est renforcé par un espace péri urbain où alternent zones d'activités, rideaux d'arbres et de haies et merlons anti nuisances ;

- l'entrée nord de Florange est marquée par les anciennes friches industrielles de la vallée de la Fensch et le site d'Arcelor Mittal, l'espace est complexe et peu qualifiant.

#### Moyenne :

- Le secteur de Elange, Metzange et Veymerange sont des espaces de respiration aux pieds de buttes témoins et du relief de côte. Le tissu urbain a conservé une certaine maîtrise ;

- entre Uckange et Richemont, le Bois de Saint-Hubert offre une unité au centre d'un ensemble de sites industriels, de réseaux aériens et infrastructures.

#### Forte :

- Le bois de Thionville associé aux buttes témoins marquent le passage d'une séquence à une autre et par conséquent le basculement du Plateau Lorrain à la Vallée de la Moselle. De plus, il représente un des éléments forts de la ceinture boisée de Thionville ;

- les buttes témoins et le relief de côte perceptibles depuis le fond de vallée viennent conforter la ceinture boisée de Thionville et le mouvement de la Moselle, de fait ils permettent de se situer depuis les espaces peu lisibles.

**En conclusion, la sensibilité de la séquence est très contrastée et révèle la juxtaposition d'espaces de grande valeur et d'espaces fortement altérés. Les éléments de forte sensibilité en limite de séquence permettent de retrouver une relation au paysage depuis les espaces de faible sensibilité**

### principaux enjeux de la séquence 2 :

#### Vitrine économique et cadre de vie

**Mise en scène du paysage emblématique lorrain des Côtes de Moselle comme fil conducteur du parcours**

**L'infrastructure comme élément de restructuration et de valorisation des franges urbaines composites en termes d'espaces et d'activités**

**Réflexion sur la mise en valeur des éléments témoins de l'activité économique de la Lorraine et de leur symbole**

#### A l'échelle de l'itinéraire :

- De par son histoire et les activités en présence, ce secteur de frange urbaine participe à l'image de marque et à l'identité économique de la Lorraine ;

- Les éléments forts du paysage tels que le relief de côte, les buttes témoins, les espaces de respiration et les boisements constitutifs de la ceinture boisée de Thionville suscitent une attention particulière en tant qu'élément de requalification, d'identité et d'aménité au service de l'attractivité de ce territoire.

#### A l'échelle de la séquence :

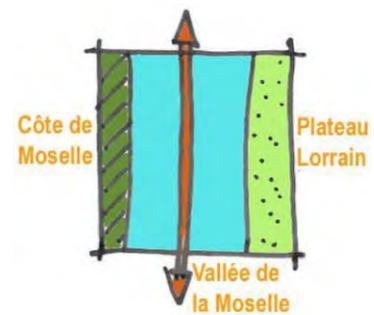
- Point de vue sur le relief de côte et les buttes témoins préservés depuis la frange urbaine de Thionville pour les riverains et les usagers

- Sur les anciennes friches industrielles, reconquête naturelle favorisant une réappropriation d'espaces partagés par les riverains et de développement d'activités de loisirs entre ville et espace rural.

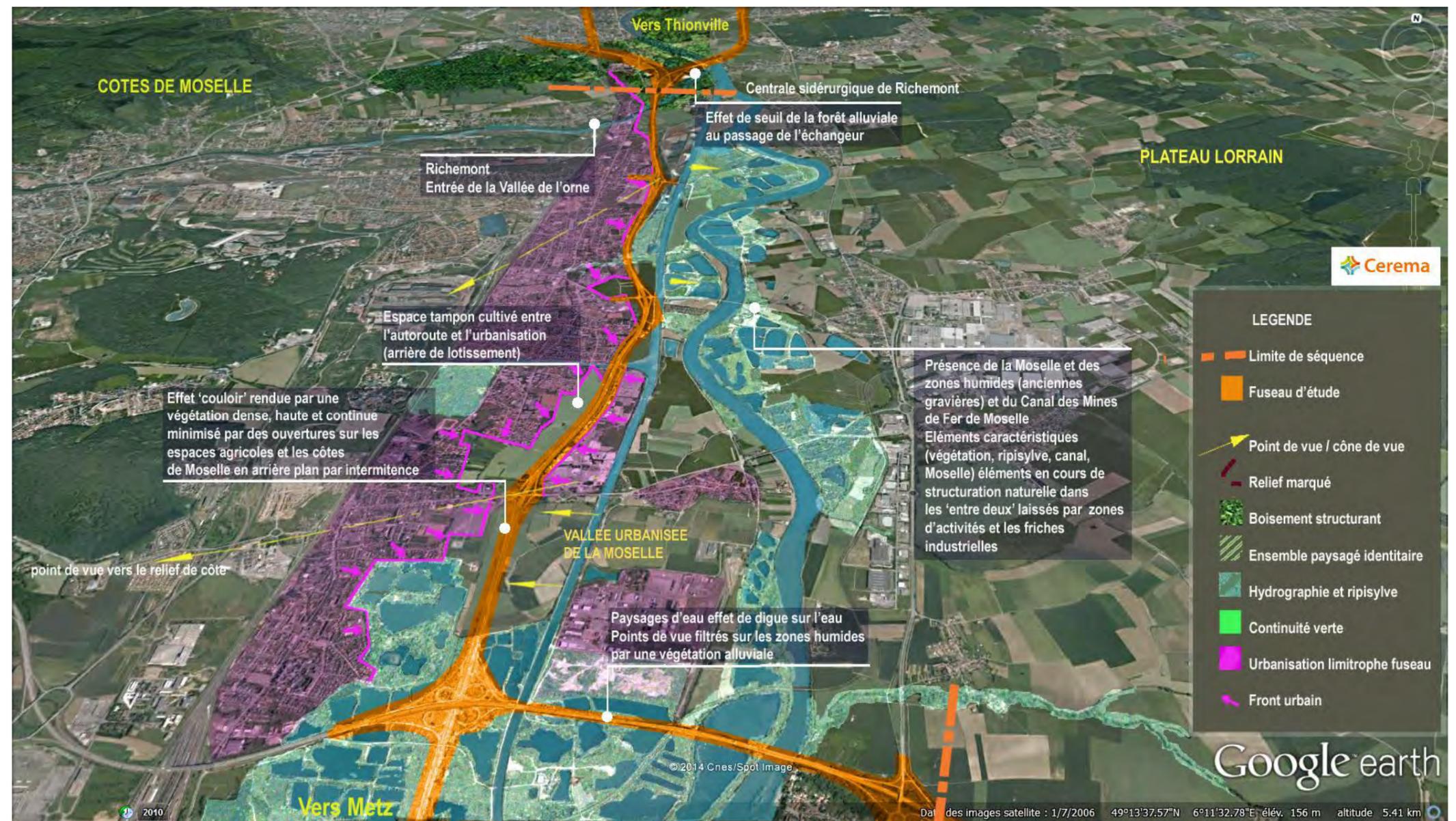
1.2.2.3 Séquence 3 Entre vitrine économique de la Vallée de la Moselle et  
paysage d'eau Vallée de l'Orne / la Moselle à Argancy

- Valeur paysagère de la séquence entre vitrine économique et paysages d'eau

Grands ensembles paysagers  
et principe de la séquence



Les structures du paysage traversé : atouts et faiblesses



**La séquence dans le territoire traversé**

**Caractéristiques techniques**

15 km environ  
 Section autoroutière jusqu'à l'échangeur de Richemont (A30-A31) à l'échangeur Croix de Hauconcourt  
 Niveau TN, équipement OA et mur anti nuisance sans unité d'ensemble

**Caractéristiques paysagères et perception depuis l'itinéraire**

Partage dissymétrique de l'espace avec à l'est un paysage semi ouvert à fermé au gré des zones d'activités et des délaissés en 'entre-deux', en cours de reconquête végétale et à l'ouest, un fond de vallée plat dont la lisière urbaine évolue dans un jeu d'éloignement et de rapprochement en tension avec les zones tampons résiduelles cultivées au premier plan.

Mosaïque d'espaces en devenir à différents stades d'évolution (anciennes gravières, site en cours de démantèlement, plateforme nivelée en attente, friches arbustives...) entre la Moselle et l'A31 qui, combinés avec l'horizontalité du site suggèrent la présence de la Moselle entre le mitage des zones d'activité

Egrainage lâche et concurrence des espaces voués à l'activité commerciale et artisanale et situation de façade ou d'arrière assez confuse rendant l'espace peu lisible.

**Points d'appel locaux**

- Centrale sidérurgique de Richemont
- Bourg de Richemont
- Bras du Canal des Mines de Fer de Moselle
- Raffinerie



**La séquence à l'échelle de l'itinéraire**

**Limites de la séquence**

Limite nord : échangeur A31 / A30 signalé par un passage en forêt alluviale à la confluence de la Moselle et de l'Orne et Richemont : porte d'entrée sur la Vallée de l'Orne

Limite sud : paysage d'eau au nord de la Croix de Hauconcourt jusqu'au franchissement de la Moselle à Argancy.

**Caractéristiques identitaires**

L'itinéraire emprunte la vallée de la Moselle et retrouve le sens nord sud des grandes lignes de force du paysage ;

L'itinéraire longe la Moselle et le Canal des Mines de Fer de Lorraine sans les donner à voir. L'image de ce couloir est avant tout celui d'un paysage en devenir ;

Un paysage d'eau entre la Croix de Hauconcourt et Argancy, rapproche l'utilisateur du territoire et crée une ambiance apaisée interurbaine.

**Points d'appel à l'échelle de l'itinéraire**

- Bourg de Richemont sur un éperon / porte d'entrée sur la vallée de l'Orne, ancienne vallée industrielle
- Canal des Mines de Fer de Moselle
- Côte de Moselle Côtes de Moselle



**Point de vigilance :** Dynamique de transformation et imbrication contradictoires entre paysage d'eau et paysage d'activités

**Valeur ou atouts de la séquence à retenir :**

Sur les anciens sites sidérurgiques et les gravières, la présence d'indices relatifs à l'histoire industrielle de la vallée de la Moselle et des vallées secondaires émergent des espaces de reconquête végétale de différents stades, apportant une nouvelle tonalité à ce couloir de déplacements. Ces éléments témoins d'une identité économique lorraine révolue émergent des espaces urbains ou des friches industrielles. Le paysage traversé entre la Croix de Hauconcourt et le franchissement de la Moselle au niveau d'Argancy offre une ambiance de transition rapprochant l'utilisateur de la Vallée de la Moselle : passage en digue et ouvrage sur les zones humides et à travers une végétation typique ces milieux.

**SENSIBILITE TRES FAIBLE :**

Le paysage possède une grande capacité d'autodéfense, son système est cloisonné. Son autonomie n'est pas dépendante d'un seul facteur.

**SENSIBILITE FAIBLE :**

Différents éléments confèrent au paysage une certaine autodéfense. Son autonomie dépend d'un nombre de facteurs restreints.

**SENSIBILITE MOYENNE :**

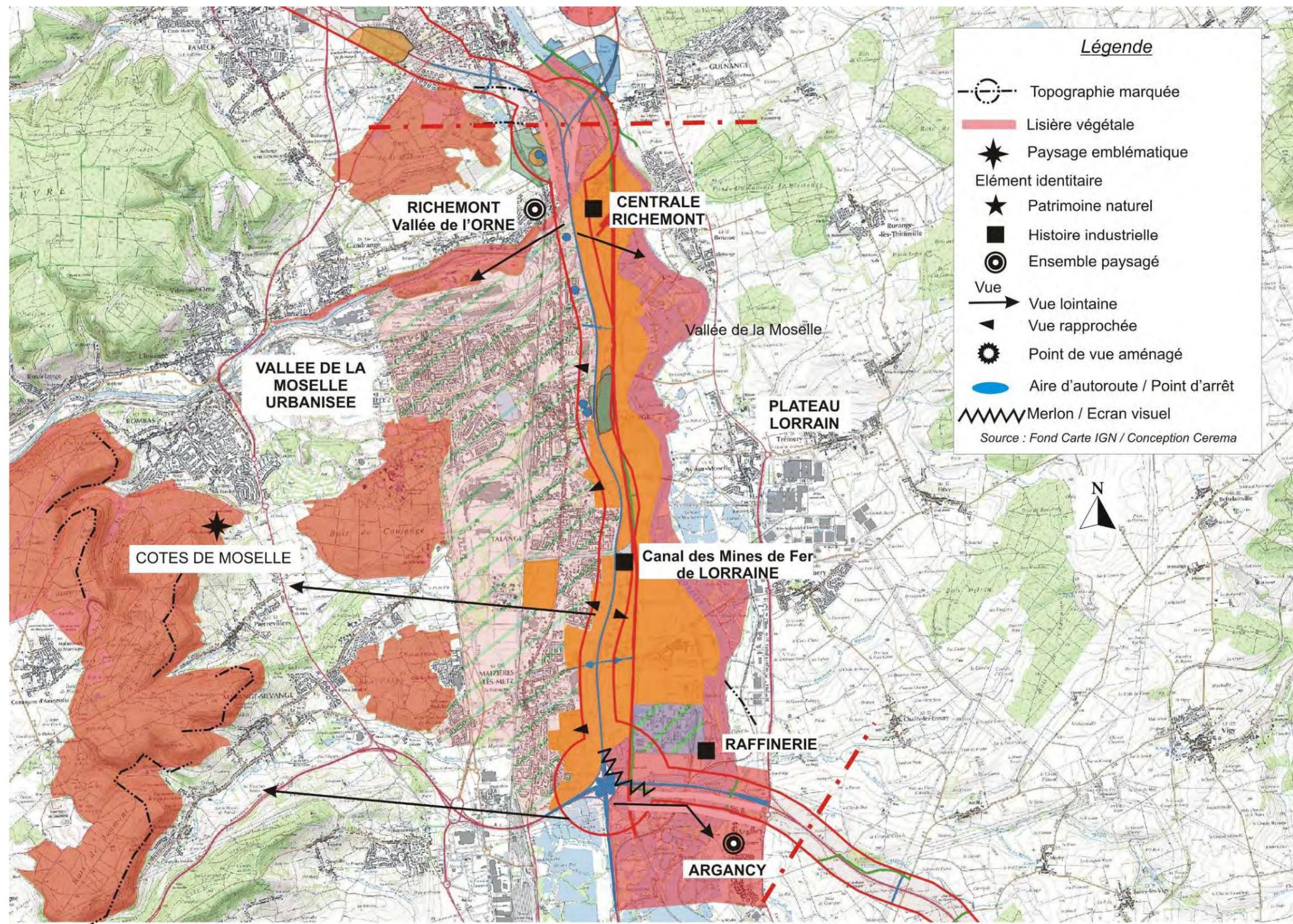
Les éléments du paysage sont peu nombreux pour garantir l'autodéfense de ce paysage. Son autonomie peut être facilement mise en jeu car elle dépend d'un ou deux facteurs.

**SENSIBILITE FORTE :**

Les paysages sont de qualité et n'ont aucun moyen pour résister à une agression. Leur autonomie est très dépendante d'un facteur.

**SENSIBILITE TRES FORTE :**

Ces paysages constituent des références dans notre patrimoine, ils supporteront très mal une agression. Ils résultent d'un contexte quasiment unique et difficilement reproductible.



- Sensibilité paysagère de la séquence

*La sensibilité d'un paysage est mesurable en fonction de sa capacité d'autoprotection et de son autonomie.*

*L'autonomie exprime plus la dépendance du paysage à un facteur physique, visuel ou patrimonial.*

### Sensibilité de la séquence 3

#### Très faible :

- Secteur très fortement industrialisé ayant un impact majeur sur les paysages d'eau.

#### Faible :

- Urbanisation du fond de vallée avec des extensions urbaines de type : arrière de lotissement en façade sur l'autoroute.

#### Moyenne :

- Bord de Moselle et canal reconstituant un paysage d'eau témoignant d'une reconquête végétale et d'une ré appropriation actuelle et future ;

- côté ouest : marge agricole entre l'autoroute et l'urbanisation assurant une coupure d'urbanisation.

#### Forte :

- Site de Richemont qui signale la porte d'entrée de la Vallée de l'Orne ;

- centrale de Richemont à la confluence de l'Orne et de la Moselle ;

- zones humides des anciennes gravières et sa végétation dont la dynamique créé un paysage d'eau en mouvement.

**En conclusion, cette séquence se compose de deux espaces très contrastés : paysage d'eau et paysage d'activités économiques, apparaissant en rivalité.**

### principaux enjeux de la séquence 3 :

#### Vitrine économique et patrimoine paysager et culturel

**Promotion d'une vitrine économique exemplaire en termes d'intégration des ZAE et équipements routiers en harmonie avec les ambiances de bord de Moselle en cours de reconquête végétale**

#### A l'échelle de l'itinéraire :

- Basculement du Plateau Lorrain à la Vallée Urbanisée de la Moselle au point de confluence avec la vallée de l'Orne

- Perception du contraste des deux grands ensembles paysagers présents (Côtes de Moselle et Vallée de la Moselle) : front de côte visible en arrière plan révèle les caractéristiques de la vallée dans sa partie la plus plate et la plus large.

#### A l'échelle de la séquence :

- Affirmation de la présence de la Moselle et de sa végétation associée comme éléments structurants participant à la trame existante et future des sites en reconversion et en couture des zones d'activité existantes ;

- à l'est, renforcement de l'épaisseur de l'espace cultivé (espace ouvert) compris entre la frange urbaine et l'itinéraire comme espace de coupure d'urbanisation.



**La séquence dans le territoire traversé**

**Caractéristiques techniques**

25 km  
 nombreux passages en déblai  
 OA et échangeurs

**Caractéristiques paysagères et perception depuis l'itinéraire**

Succession d'affluents de la Moselle et de la Seille, identifiables par le relief et leur ripisylve associée ;

Haies bocagères et bosquets d'arbres apportent une qualité d'ambiance rompant avec la monotonie du plateau cultivé au sud du contournement à l'approche de Fey.



**Points d'appel locaux**

Buttes témoins en arrière plan de Fey  
 équipements messins



**La séquence à l'échelle de l'itinéraire**

**Limites de la séquence**

La séquence est marquée au niveau d'Argancy par le passage d'un paysage d'eau (traversée de la Moselle) à un paysage de plateau

Au sud, l'échangeur de Fey et le changement d'orientation marquent la fin de la séquence.

**Caractéristiques identitaires**

Points de vue brefs sur la ville de Metz en fond de vallée et sur la silhouette de la cathédrale de Metz depuis les vides urbains ou 'entre-deux' laissés par le développement des zones d'activités périphériques ;

Points de vue sur le relief de côte en arrière plan notamment à l'approche de la croix de Hauconcourt et à l'approche de l'échangeur de Fey.



**Points d'appel à l'échelle de l'itinéraire**

Ville de Metz et cathédrale  
 Mont Saint-Quentin

**Point de vigilance :**

- Dynamique des franges urbaines qui tendent à franchir la limite instaurée par le contournement
- **Qualité de la façade économique perçue par les usagers**

**Valeurs ou atouts de la séquence à retenir :**

- Cônes de vue au niveau des nœuds routiers (Croix de Hauconcourt, échangeur de Fey, traversée de Borny) sur les éléments identitaires lorrains et éléments repères du parcours : Mont – Saint-Quentin et cathédrale de Metz.

**SENSIBILITE TRES FAIBLE :**

Le paysage possède une grande capacité d'autodéfense, son système est cloisonné. Son autonomie n'est pas dépendante d'un seul facteur.

**SENSIBILITE FAIBLE :**

Différents éléments confèrent au paysage une certaine autodéfense. Son autonomie dépend d'un nombre de facteurs restreints.

**SENSIBILITE MOYENNE :**

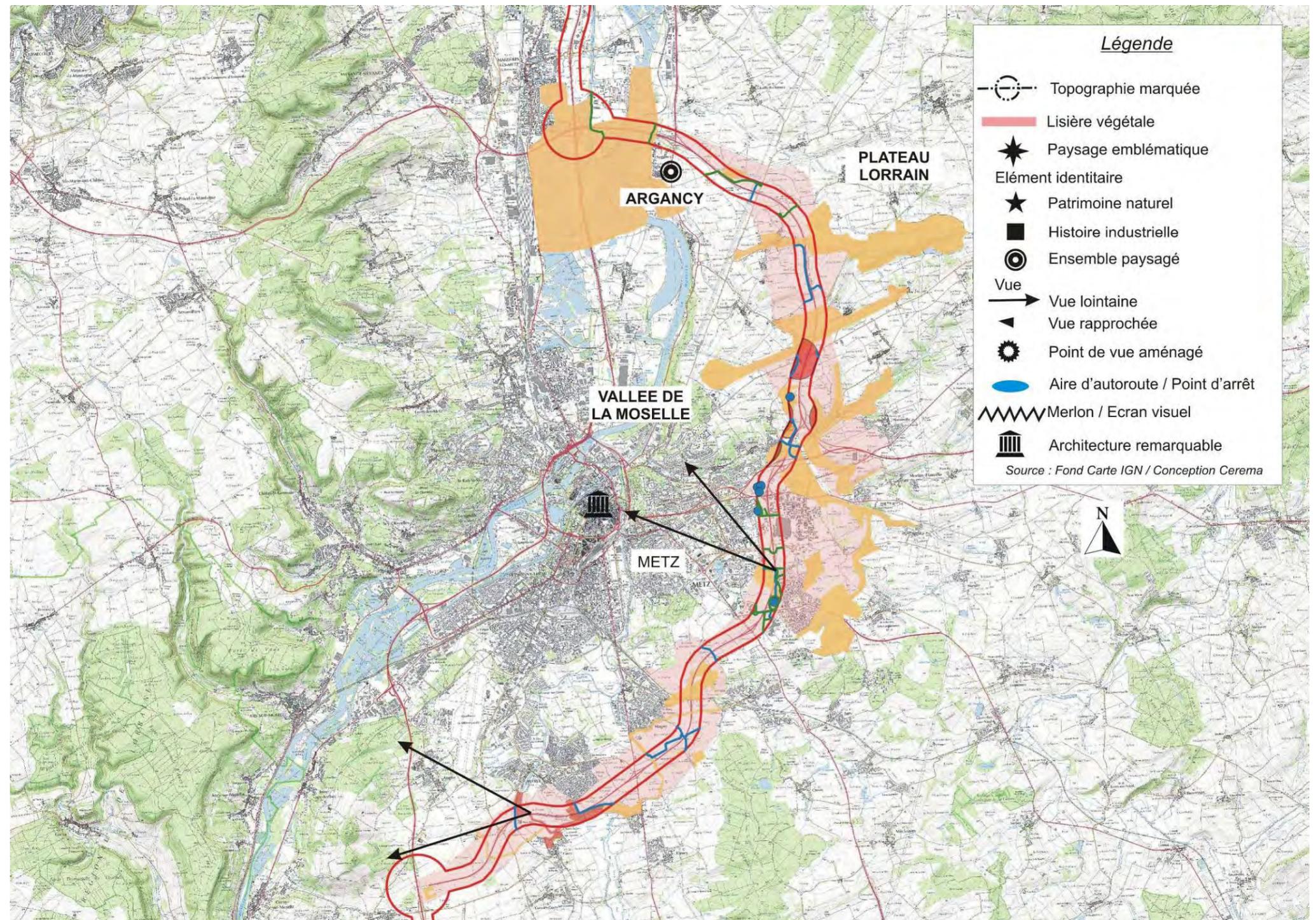
Les éléments du paysage sont peu nombreux pour garantir l'autodéfense de ce paysage. Son autonomie peut être facilement mise en jeu car elle dépend d'un ou deux facteurs.

**SENSIBILITE FORTE :**

Les paysages sont de qualité et n'ont aucun moyen pour résister à une agression. Leur autonomie est très dépendante d'un facteur.

**SENSIBILITE TRES FORTE :**

Ces paysages constituent des références dans notre patrimoine, ils supporteront très mal une agression. Ils résultent d'un contexte quasiment unique et difficilement reproductible.



- Sensibilité paysagère de la séquence

*La sensibilité d'un paysage est mesurable en fonction de sa capacité d'autoprotection et de son autonomie.*

*L'autonomie exprime plus la dépendance du paysage à un facteur physique, visuel ou patrimonial.*

#### Sensibilité de la séquence 4

##### Faible :

- Secteur d'agriculture intensive sur l'ensemble du plateau

##### Moyenne :

- Proximité des affluents de la Moselle et de la Seille

##### Forte :

- Secteur de vallonnement et de bocage aux abords de la Seille.

En conclusion, les secteurs de forte et de moyenne sensibilité sont très localisés au fil de cette séquence, ils correspondent aux cônes de vue sur les éléments identitaires lorrains (cathédrale de Metz et Mont Saint Quentin) ainsi qu'aux abords de la Seille où les ambiances bocagères se font plus bucoliques.

#### Principaux enjeux de la séquence 4 :

##### Vitrine économique et patrimoine et cadre de vie

**Préservation de coupures urbaines perpendiculaires à la voie en continuité des structures paysagères du plateau assurant des cônes de vue sur la ville et le Mont Saint Quentin et relief de côte**

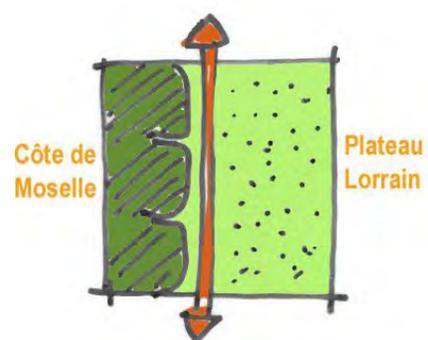
##### Gestion de l'infrastructure comme limite entre la ville et l'espace agricole

- Réflexion sur les façades de l'activité économique de l'agglomération avec notamment la valorisation de l'interface vitrine économique et agriculture péri-urbaine à valoriser ;
- Mise en valeur des vues depuis les ouvrages d'art et les configurations en belvédère (Borny)
- Requalification de l'aire d'autoroute avec une perméabilité visuelle sur le plateau (valorisation de la ceinture cultivée de l'agglomération)
- Continuité et pérennité des structures végétales existantes en appui des vallonnements et des talwegs tout au long de la séquence et plus particulièrement en traversée de zones urbaines (idée de pénétration des structures dans les espaces d'activités périphériques).

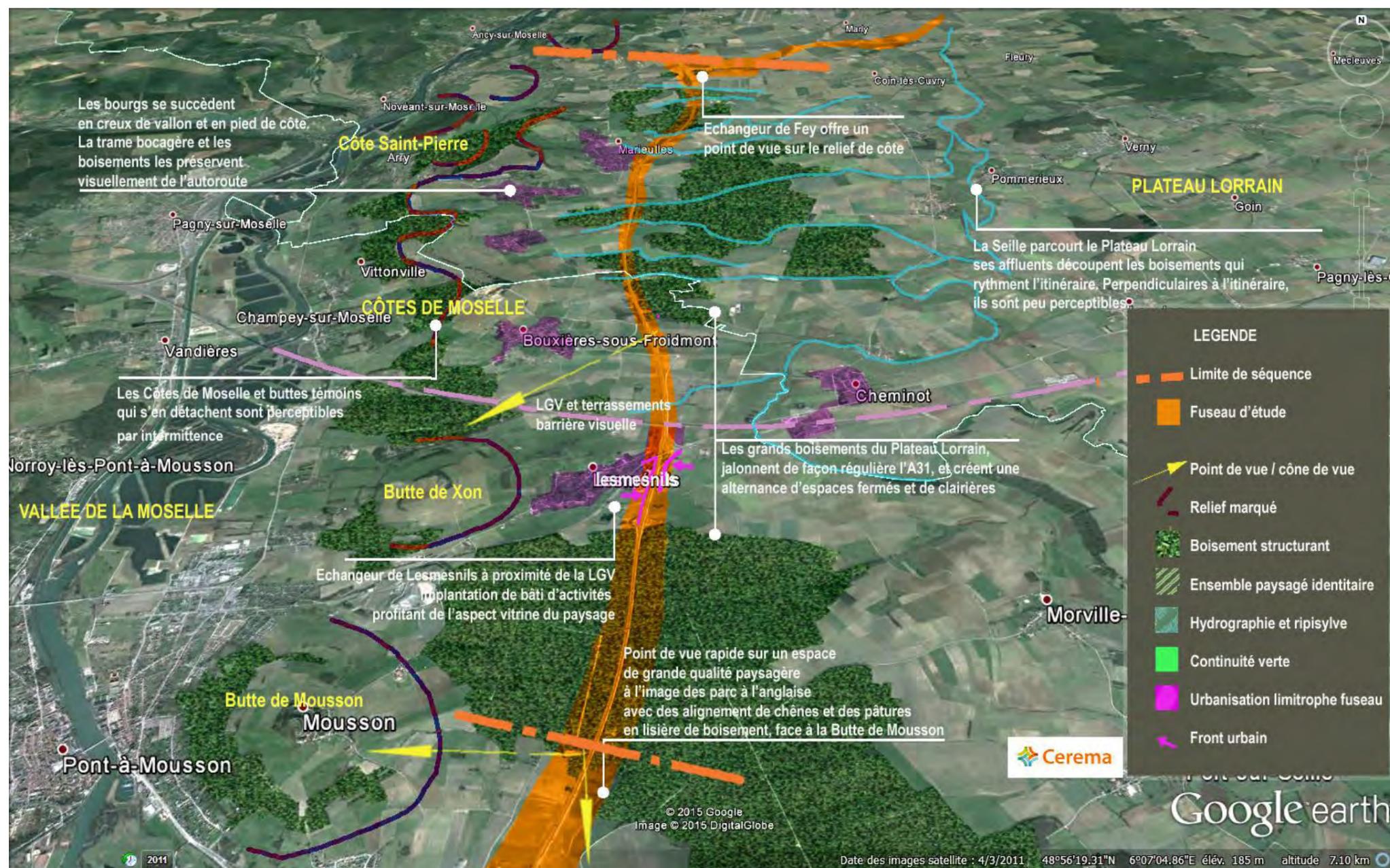
### 1.2.2.5 Séquence 5 Les Buttes Témoins É Plateau Messin / échangeur de Fey É Butte de Mousson

- Valeur paysagère de la séquence

#### Grands ensembles paysagers et principe de la séquence



#### Les structures du paysage traversé : atouts et faiblesses



**La séquence dans le territoire traversé**

**Caractéristiques techniques**

19 km  
 Passages supérieurs en zone boisée  
 OA et échangeurs  
 Terre plein central : noue engazonnée  
 Passages sur les affluents de la Seille / Bassins de lagunage  
 Déblais et merlons au droit des villages non protégés par les boisements



**Caractéristiques paysagères et perception depuis l'itinéraire**

Séquence marquée par la présence de **boisements dont la géométrie et l'échelle est caractéristiques des paysages des plateaux**. Les boisements organisent successivement des espaces fermés et ouverts sur **des clairières cultivées ou pâturées** ;



**un terre plein central mené en noue engazonnée**, associé à la trame arborescente des abords de l'A31bis, absorbe le caractère autoroutier de l'itinéraire ;

au nord et au sud de la séquence, **des vues brèves permettent d'appréhender des ambiances bucoliques aux abords des villages implantés dans le creux des vallons** où prennent naissance les affluents de la Seille ;



les **affluents de la Seille jalonnet perpendiculairement le tracé** de l'A31 depuis le creux des vallons jusqu'à la Seille, par de là front boisé à l'est. Seules les limites des boisements qu'ils découpent, révèlent leur présence ;



**Les alignements de chênes sur pâtures** à l'entrée du bois de Juré, face à la Butte de Mousson, offrent une **scène paysagère jardinée à l'image des parcs à l'anglaise** et se fait l'échos des petites scènes bocagères en ceinture des villages du creux des vallons.

**Points d'appel locaux**

Ouvrage de la LGV en vue frontale  
 Butte de Xon à Lesmenils

Marieulle en creux de vallon

**La séquence à l'échelle de l'itinéraire**

**Limite de la séquence**

Au nord de la séquence, l'itinéraire reprend une logique nord sud en cohérence avec le relief de côte signalé par des deux buttes témoins.

Après un parcours rythmé par les boisements du plateau, l'espace s'ouvre en direction de la vallée de la Moselle avec un passage au pied de la Butte de Mousson

**Caractéristiques identitaires**

le relief de côte poursuit l'accompagnement des usagers depuis l'A31 en offrant des vues latérales au nord et au sud de la séquence.

Les boisements marquent le passage du Plateau Lorrain à la Vallée de la Moselle



**Points d'appel à l'échelle de l'itinéraire**

Butte de Mousson

**Point de vigilance ou faiblesses :**

Dynamique cadre de vie des riverains et effets induits des espaces au point de convergence des réseaux et échangeurs

**Valeur ou atouts de la séquence à retenir :**

- Le rythme de la séquence qui est donné par la succession de boisements du Plateau Lorrain ;
- Un terre plein central avec une noue engazonnée qui modère le caractère routier de l'axe ;
- Des points de vues sur les buttes témoins qui sont situés aux entrées de la séquence ;
- Des scènes bucoliques de villages en creux de vallon à l'ouest filtrés derrière des haies bocagères et des vergers en contraste avec la rigidité des boisements du Plateau Lorrain ;
- Des références à un paysage 'jardiné'

**SENSIBILITE TRES FAIBLE :**

Le paysage possède une grande capacité d'autodéfense, son système est cloisonné. Son autonomie n'est pas dépendante d'un seul facteur.

**SENSIBILITE FAIBLE :**

Différents éléments confèrent au paysage une certaine autodéfense. Son autonomie dépend d'un nombre de facteurs restreints.

**SENSIBILITE MOYENNE :**

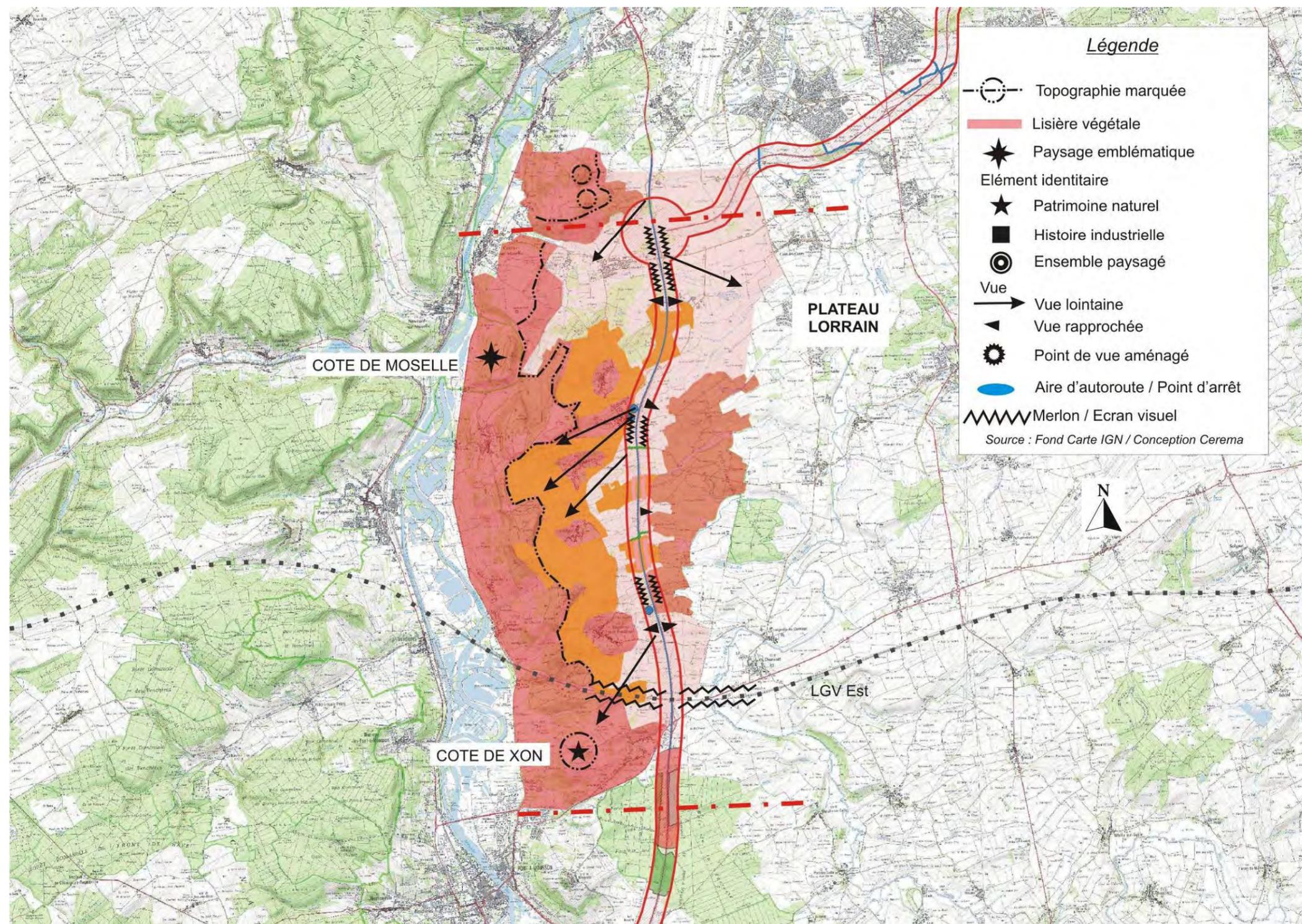
Les éléments du paysage sont peu nombreux pour garantir l'autodéfense de ce paysage. Son autonomie peut être facilement mise en jeu car elle dépend d'un ou deux facteurs.

**SENSIBILITE FORTE :**

Les paysages sont de qualité et n'ont aucun moyen pour résister à une agression. Leur autonomie est très dépendante d'un facteur.

**SENSIBILITE TRES FORTE :**

Ces paysages constituent des références dans notre patrimoine, ils supporteront très mal une agression. Ils résultent d'un contexte quasiment unique et difficilement reproductible.



- Sensibilité paysagère de la séquence

La sensibilité d'un paysage est mesurable en fonction de sa capacité d'autoprotection et de son autonomie.

L'autonomie exprime plus la dépendance du paysage à un facteur physique, visuel ou patrimonial.

### Sensibilité de la séquence 5 :

#### Très faible :

- Ponctuellement : des espaces en friche en cours de reconquête végétale sur le plateau aux abords de l'A31B et du passage de la LGV est.

- à l'approche de Lesménils : secteur dégradé concentrant un ensemble de réseaux d'infrastructures de transports (A31, LGV est) ayant généré l'implantation d'activités et d'équipement (ZAE en façade et aires PL), en rupture avec les villages de creux de vallon en arrière plan.

#### Faible :

- Paysage de plateau à l'est, caractérisé par un parcellaire et des boisements de grandes échelles auxquels s'ajoute dans les espaces ouverts, une végétation peu qualifiante

#### Moyenne :

- Zones bocagères et vergers en pied de côte formant un ensemble paysager de qualité, en association avec les villages en creux de vallons.

#### Forte :

- Lisière des boisements délimités d'est en ouest par le passage des affluents de la Seille

- Côtes de Moselle et creux de vallon habités, dont la structure a conservé un caractère traditionnel

**En conclusion, l'itinéraire traverse un paysage de plateau caractéristique dans son occupation du sol et sa géométrie, coupé par quelques fenêtres ouvertes qui offrent des vues sur des espaces aux ambiances plus bucoliques.**

### Principaux enjeux de la séquence 5 :

#### Cadre de vie / vitrine économique / patrimoine paysager

Mise en scène du paysage emblématique lorrain des Côtes de Moselle et ses buttes témoins comme fil conducteur du parcours

Révélation du réseau hydrographique en tant que trame d'aménagement et de limite des ambiances traversées

Renforcement du rythme donné par l'alternance des masses boisées et des clairières caractéristiques du Plateau Lorrains

#### A l'échelle de l'itinéraire :

- Valorisation des vues sur le relief de côte et les buttes témoins ;

- réflexion sur les espaces multimodaux, lieu de convergence des infrastructures et d'une urbanisation non maîtrisée induite et l'insertion des échangeurs à proximité de scènes bucoliques ;

- Basculement du Plateau Lorrain à la Vallée de la Moselle.

#### A l'échelle de la séquence :

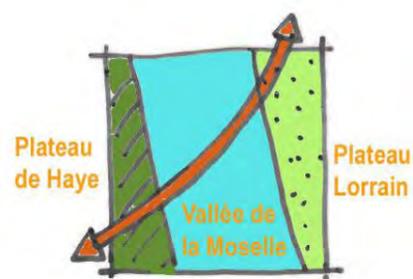
- **Qualité** du cadre de vie et restitution des typologies végétales en cohérence avec l'ensemble paysagé concerné (masse boisée sur le plateau structurant pour l'A31 ; haies bocagères et vergers en ceinture de protection des villages en creux de vallon)

- récréation du rythme initié par les boisements

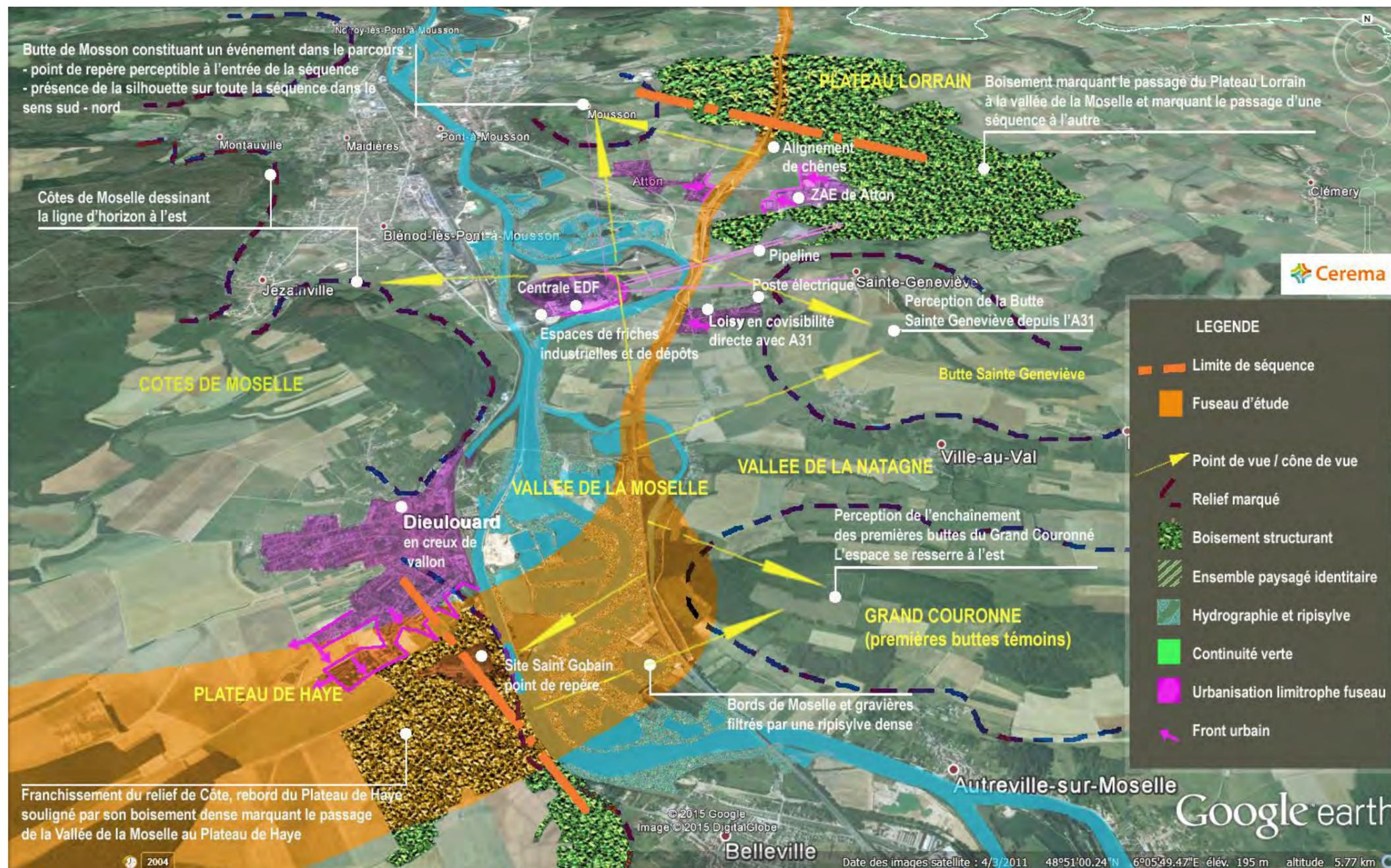
### 1.2.2.6 Séquence 6 *Entre Moselle et relief de côte : du plateau à l'autre* *Butte de Mousson / Dieulouard de Mousson / Dieulouard*

- Valeur paysagère de la séquence de la Butte de Mousson au franchissement des côtes à Dieulouard

#### Grands ensembles paysagers et principe de la séquence



#### Les structures du paysage traversé : atouts et faiblesses



**La séquence dans le territoire traversé**

**Caractéristique technique**

19 km  
**Section autoroutière**  
 OA échangeurs sans traitement particulier  
**Terre plein central : noue engazonnée**  
**Aire de Loisy**

**Caractéristiques paysagères et perception depuis l'itinéraire**

Les grandes lignes du paysage sont visibles et lisibles, la vallée est délimitée à l'ouest par les Côtes de Moselle puis le rebord du Plateau de Haye et à l'est par l'enfilade des buttes témoins qui composent le Grand Couronné. Les pentes ont conservé une certaine authenticité dans leur structure paysagère et leur organisation de l'étagement, malgré la présence de sites industriels de grande échelle au premier plan en bord de Moselle...

Une ceinture boisée aux pieds des buttes de Mousson et Sainte-Geneviève assure un écran visuel du linéaire autoroutier et ses équipements existants depuis les points hauts habités et dénudés ;

Positionnement stratégique des aires face au relief de côte et face aux buttes du Grand Couronné ;

**Identité de la séquence repose sur le contraste très marqué par le passage d'un paysage rural et un paysage d'eau et l'échelle des bâtiments industriels et des voies de communication**

Glissement d'une trame végétale de plateau avec de grands boisements et des haies à un maillage de ripisylve accompagnant les bords de Moselle et les gravières.

**Points d'appel locaux**

Liés au relief : Butte de Mousson perceptible depuis l'ensemble de la séquence dans le sens sud / nord ; Butte Sainte-Geneviève visible depuis l'A31 ;

Liés à l'activité industrielle centrale EDF et ses cheminées ; le pipeline traversant l'autoroute et ancienne usine sur le site de Saint Gobain émergeant du rebord boisé du Plateau de Haye au sud de Dieulouard ;



**La séquence à l'échelle de l'itinéraire**

**Limite de la séquence**

La lisière sud du Bois de Jury marque le nord de la séquence. A l'échelle de l'itinéraire, ce boisement signale la fin du Plateau Lorrain et le basculement vers la Vallée de la Moselle. La Butte de Mousson, son point d'appel, renforce la charnière entre deux séquences ;

Au sud de la séquence, le franchissement d'une succession de lignes de force appartenant à la Moselle, au canal, puis au front de Côte boisé, marque le passage du Plateau de Haye à la Vallée de la Moselle

**Caractéristiques identitaires**

Logique de déplacement Nord sud en rapport avec le lit de la Moselle, les lignes de crête du relief de côte à l'ouest et l'enchaînement des buttes du Grand Couronné à l'est.

Passage du Plateau Lorrain au Plateau de Haye marqué par le franchissement de lignes de force telles que des grands boisements et la Vallée de la Moselle

TPC permettant de réduire visuellement l'impact du paysage routier

La butte de Mousson au nord de la séquence fonctionne comme un repère et crée un événement à l'échelle de l'itinéraire



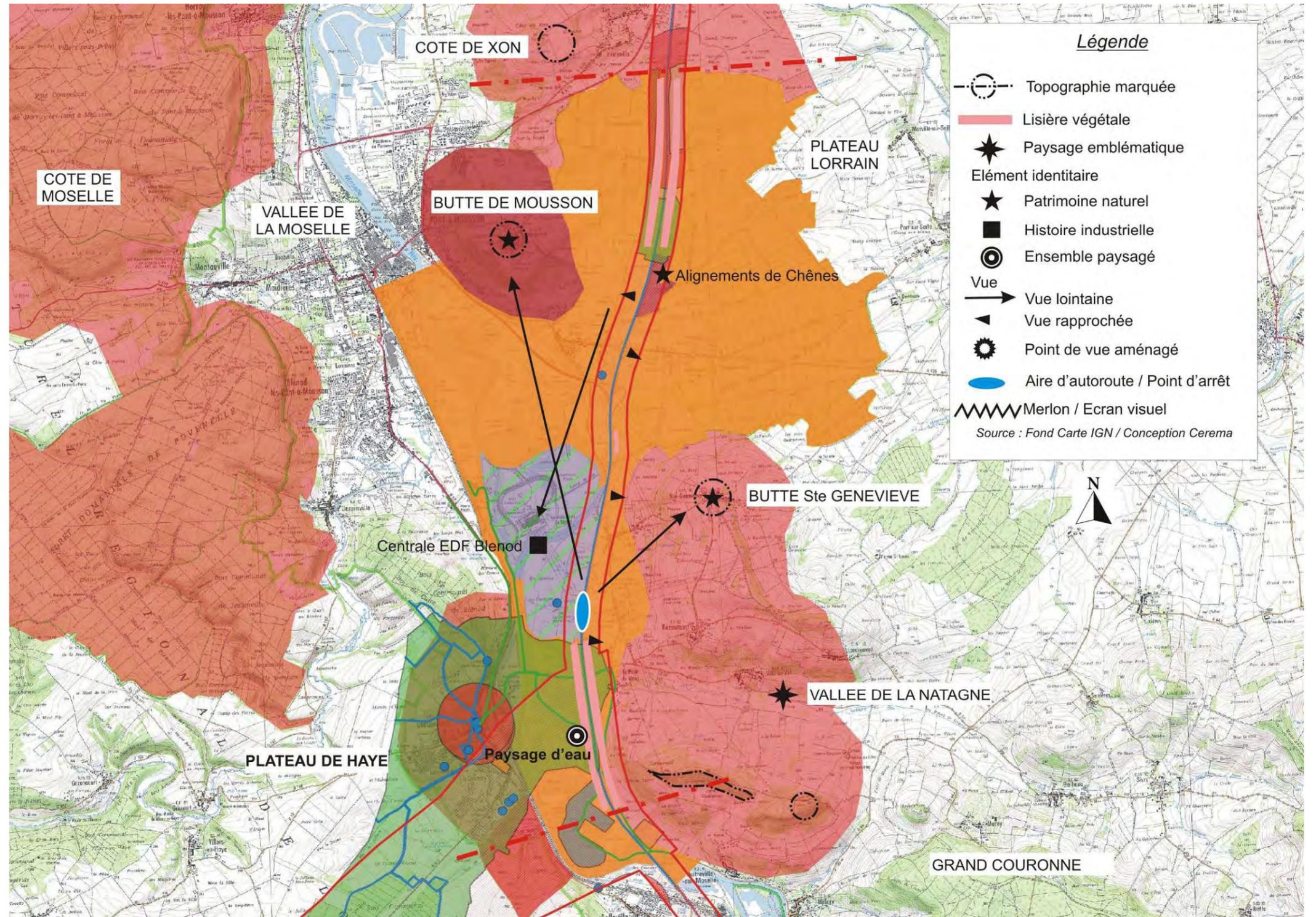
**Point d'appel à l'échelle de l'itinéraire**

Butte de Mousson qui crée un événement dans le parcours et un repère sur l'ensemble de la séquence (sens sud – nord) et enfilade des buttes du Grand Couronné perceptible.

**Point de vigilance :** Cadre de vie des riverains entre relief de côte et gestion des paysages d'eau pour cette séquence de 'Moselle en devenir' SCOt sud 54 PADD page 43. Présence très marquée de points de repère liés au relief et formation végétale mais aussi liés à l'activité industrielle. Malgré le caractère imposant de ces sites industriels, le caractère 'naturel' des bords de Moselle est encore très présent.

**Valeur ou atouts de la séquence à retenir :** La séquence concentre à elle seule trois ambiances représentatives de trois grands ensembles paysagers lorrains bien lisibles dans leur typicité et leur lisibilité : les côtes de Moselle et buttes témoins, les plateaux cultivés et la Vallée de la Moselle industrielle.

Le paysage possède une grande capacité d'autodéfense, son système est cloisonné. Son autonomie n'est pas dépendante d'un seul facteur.
<b>SENSIBILITE FAIBLE :</b>
Différents éléments confèrent au paysage une certaine autodéfense. Son autonomie dépend d'un nombre de facteurs restreints.
<b>SENSIBILITE MOYENNE :</b>
Les éléments du paysage sont peu nombreux pour garantir l'autodéfense de ce paysage. Son autonomie peut être facilement mise en jeu car elle dépend d'un ou deux facteurs.
<b>SENSIBILITE FORTE :</b>
Les paysages sont de qualité et n'ont aucun moyen pour résister à une agression. Leur autonomie est très dépendante d'un facteur.
<b>SENSIBILITE TRES FORTE :</b>
Ces paysages constituent des références dans notre patrimoine, ils supporteront très mal une agression. Ils résultent d'un contexte quasiment unique et difficilement reproductible.



- Sensibilité paysagère de la séquence

La sensibilité d'un paysage est mesurable en fonction de sa capacité d'autoprotection et de son autonomie.

L'autonomie exprime plus la dépendance du paysage à un facteur physique, visuel ou patrimonial.

### Sensibilité de la séquence 6 au regard d'un aménagement sur place

#### Faible :

- Site de la centrale EDF de Blénod-les-Pont-à-Mousson : importance de l'emprise au sol, des espaces de dépôts et des réseaux aériens partant à l'assaut des côtes et des buttes qui ont un impact visuel fort du sud au nord. Le site est associé visuellement à la butte de Mousson.

#### Moyenne :

- Grands boisements marquant les limites de séquence qui, associés au TPC engazonné, réduisent l'aspect purement routier de l'autoroute.

#### Forte :

- Buttes témoins du Grand Couronné et Sainte-Geneviève qui ont su préserver leur structure paysagère malgré l'implantation du poste électrique. Les sommets sont dénudés et habités, ils peuvent constituer des points de co visibilité.

#### Très forte :

- Butte de Mousson, du fait de la préservation de sa structure paysagère et de son sommet dénudé est particulièrement sensible au phénomène de co visibilité

En conclusion, la séquence est marquée par le passage d'un plateau à l'autre avec des structures paysagères (buttes témoins et ses étagements, végétations et ripisylves) particulièrement sensibles du fait de leur authenticité. Elles constituent des temps forts du parcours en termes d'appréhension des paysages lorrains pour l'utilisateur, et de cadre de vie de qualité pour le riverain.

### Principaux enjeux de la séquence 6 :

#### Cadre de vie / vitrine économique / patrimoine paysager

Promouvoir la confluence de plusieurs ensembles paysagers avec le maintien des structures paysagères qui les caractérisent face à l'activité lourde présente le long de la Moselle et à la conurbation

#### A l'échelle de l'itinéraire :

- renforcement des éléments marquant le passage d'un ensemble paysager à l'autre et réflexion sur la convergence des grands ensembles paysagers ;

- Mise en valeur de sites emblématiques : butte de Mousson mais également plus discrètement l'entrée de la Vallée de la Natagne face à Dieulouard ;

- Valorisation de la Lorraine de ses paysages (présence d'aires de services offrant un point de vue sur l'ensemble de la vallée et le relief de côte) ;

- Image de marque économique dans un rapport harmonieux des sites d'activités et des paysages traversés (façade sur l'autoroute).

#### A l'échelle de la séquence :

- Qualité du cadre de vie des riverains et des paysages perçus dans le maintien d'une forte structuration de ripisylves permettant de créer une ambiance de paysage d'eau, malgré le manque de points de vue sur la Moselle et l'impact des zones d'activités existantes et émergentes ;

- réflexion sur l'évolution des paysages de bords de Moselle en constante mutation en écho avec les orientations du SCOT sud 54

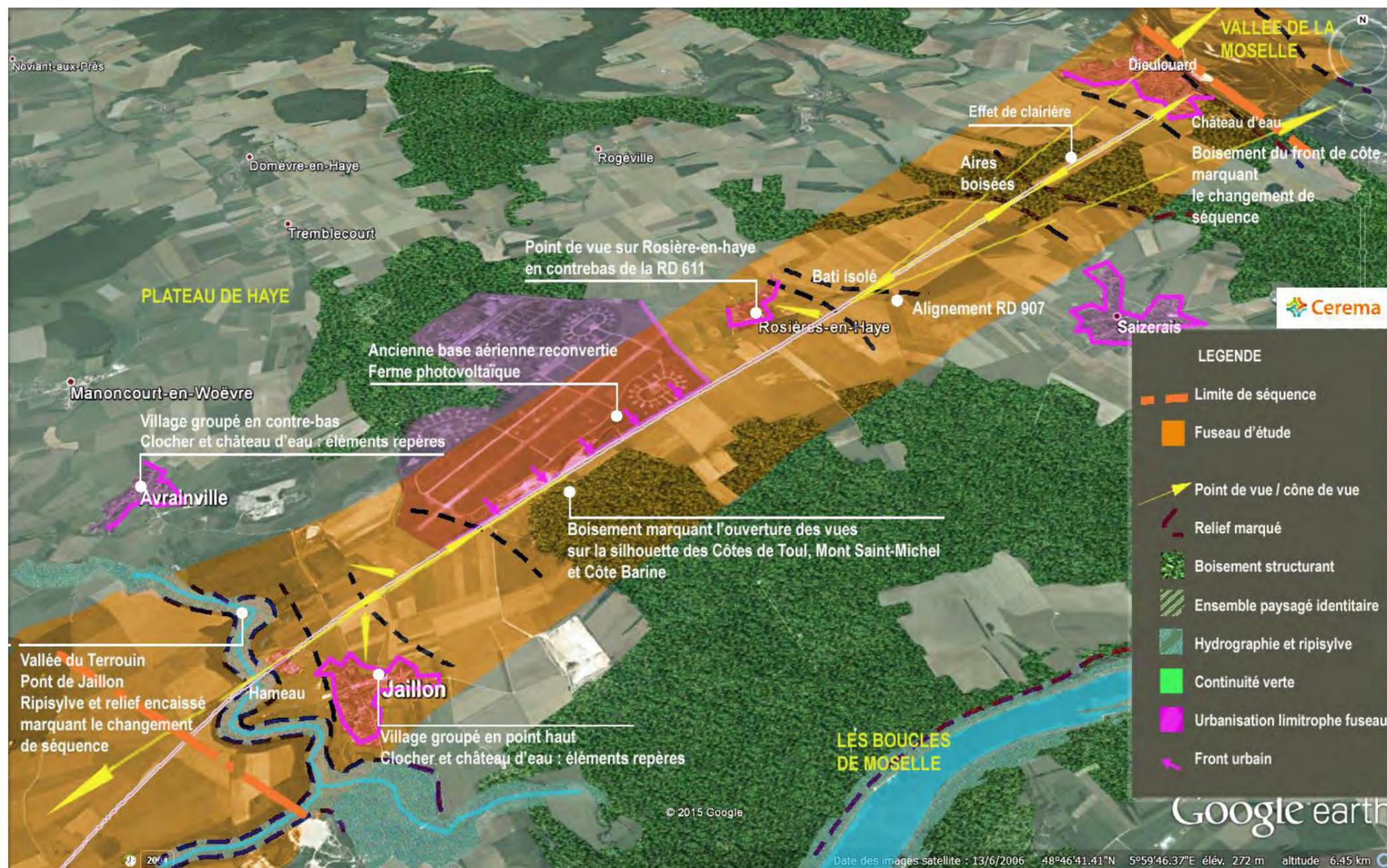
1.2.2.7 Séquence 7 È Plateau de haye et ses grandes perspectives È Dieulouard / Plateau de Haye

- Valeur paysagère de la séquence du rebord du plateau à la vallée du Terrouin

Grands ensembles paysagers et principe de la séquence



Les structures du paysage traversé : atouts et faiblesses



### La séquence dans le territoire traversé

#### Caractéristiques techniques

17 km  
traversée du plateau en parallèle de la D611  
carrefours avec RD  
Franchissement du Terrouin à Pont-de-Jaillon

#### Caractéristiques paysagères et perception depuis l'itinéraire

Grandes perspectives aménagées par les boisements latéraux taillés au cordeau. Orientation des vues lointaines :

- vers le Nord : vue sur Dieulouard et buttes du Grand Couronné.
- vers le sud : silhouettes des Côtes de Toul de la Côte Barine et du Mont-Saint-Michel qui dessinent l'horizon lointain.

Bourgs regroupés distants les uns des autres, repérables par leur clocher et leur châteaux d'eau, seuls éléments verticaux du plateau...

Succession de replis que la RD emprunte frontalement, créant un jeu de vis-à-vis d'un point haut à un l'autre, tout au long du parcours ;

Contraste entre des scènes de grands paysages caractéristiques du Plateau de Haye et des scènes plus intimistes en cœurs de bourgs et le long de la vallée encaissée et sinueuse du Terrouin.

#### Points d'appel locaux

Éléments récurrents : châteaux d'eau et clocher de Dieulouard, Jaillon, Francheville, Saizerais

Jaillon : silhouette du village dominant la vallée pittoresque du Terrouin.



### La séquence à l'échelle de l'itinéraire

#### Limites de la séquence

Limite nord : rebord du Plateau Lorrain marqué par la rupture de pente et les deux boisements au sud de Dieulouard

Limite sud : franchissement du Terrouin et sa petite vallée encaissée qui amorce le basculement vers la Plaine de la Woëvre

#### Caractéristiques identitaires

L'échelle du paysage est dominée par des éléments naturels de grande ampleur et des perspectives longues caractéristiques du paysage du Plateau de Haye ;

Au sud de la séquence, le dessin des Côtes de Toul, de la Côte Barine et du Mont-Saint-Michel dessinent l'horizon.

#### Point d'appel à l'échelle de l'itinéraire

Ouverture sur la silhouette des Côtes de Toul, Côte Barine et Mont saint Michel (séquence 9), passé la ligne de crête au niveau de Jaillon.

#### Point de vigilance :

Grand système d'openfield et de boisements taillés au cordeau typiques des paysages du plateau de Haye. Effet de surprise rendu par le contraste entre la Plaine de la Woëvre et la silhouette des Côtes sur le point haut de Jaillon.

#### Valeur ou atouts de la séquence à retenir :

- Les boisements aménagent de grandes perspectives vers Dieulouard et le Grand Couronné en arrière plan et vers les Côtes de Toul, la Côte Barine et le Mont-Saint-Michel.
- La vallée du Terrouin, par son caractère pittoresque, vient rompre avec les paysages entretenus par l'activité intensive du plateau.

**SENSIBILITE TRES FAIBLE :**

Le paysage possède une grande capacité d'autodéfense, son système est cloisonné. Son autonomie n'est pas dépendante d'un seul facteur.

**SENSIBILITE FAIBLE :**

Différents éléments confèrent au paysage une certaine autodéfense. Son autonomie dépend d'un nombre de facteurs restreints.

**SENSIBILITE MOYENNE :**

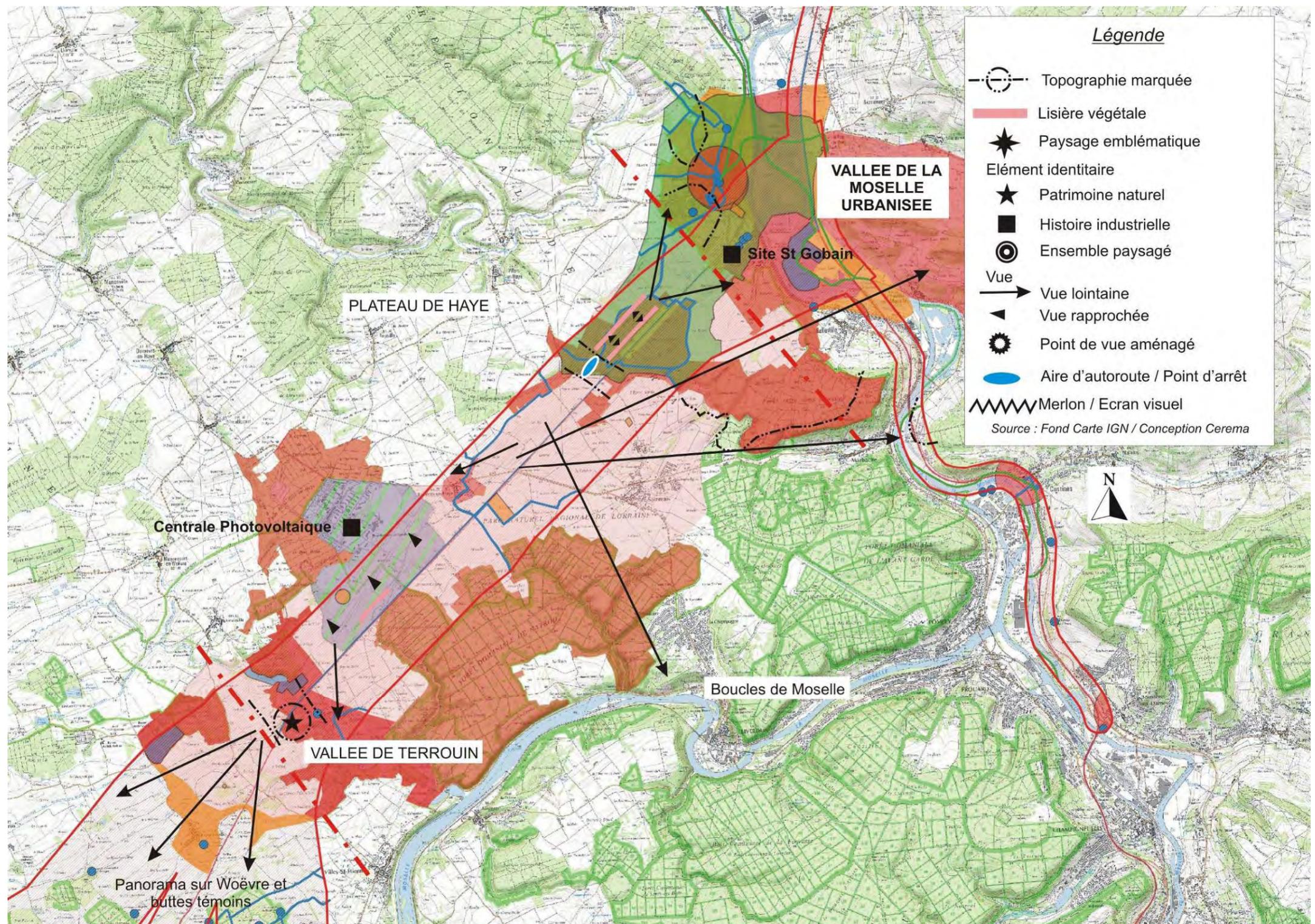
Les éléments du paysage sont peu nombreux pour garantir l'autodéfense de ce paysage. Son autonomie peut être facilement mise en jeu car elle dépend d'un ou deux facteurs.

**SENSIBILITE FORTE :**

Les paysages sont de qualité et n'ont aucun moyen pour résister à une agression. Leur autonomie est très dépendante d'un facteur.

**SENSIBILITE TRES FORTE :**

Ces paysages constituent des références dans notre patrimoine, ils supporteront très mal une agression. Ils résultent d'un contexte quasiment unique et difficilement reproductible.



- Sensibilité paysagère de la séquence

*La sensibilité d'un paysage est mesurable en fonction de sa capacité d'autoprotection et de son autonomie.*

*L'autonomie exprime plus la dépendance du paysage à un facteur physique, visuel ou patrimonial.*

### Sensibilité de la séquence 7

#### Très Faible :

- L'ancienne base aérienne reconvertie en ferme photovoltaïque constitue un site de grande ampleur particulièrement altéré.

#### Faible :

- Traversée du plateau entre Dieulouard et le premier boisement, puis jusqu'au Terrouin malgré une structure végétale qui fait défaut le paysage reste peu sensible du fait de l'échelle parcellaire et les replis du relief qui le caractérisent.

#### Moyenne :

- Les clairières au sein des grands boisements peuvent être considérées comme moyennement sensibles par leur échelle et leur géométrie en cohérence avec la rectitude de l'axe.

#### Forte :

- La sensibilité des boisements est justifiée par le fait qu'ils constituent un des éléments caractéristiques du plateau de Haye : leur échelle est en cohérence avec le paysage traversé, leur lisière crée des clairières très structurées. Ils forment des éléments de scénographies majeurs qui les rendent vulnérables à la fragmentation.

La Vallée sinueuse et encaissée du Terrouin, par son caractère authentique dominé par Jaillon et associé au caractère rural bocager du bourg de Francheville et ses alentours, assure une continuité paysagère de qualité entre le Plateau de Haye et la Woëvre.

**En conclusion, la sensibilité de la séquence est liée pour l'essentielle :**

- à ses références au milieu humide (prairies, étangs, mares, zones humides, fossés, boisements, ripisylves) ;
- à la forte visibilité générée par le relief de côte et la planéité de la Woëvre qui se déploie en pied de relief.

### Principaux enjeux de la séquence 7 :

#### Cadre de vie

**Mise en scène du paysage emblématique lorrain des Côtes de Moselle et ses buttes témoins comme fil conducteur du parcours ;**

**Préservation des espaces d'intimité des bourgs et de leur ceinture bocagère**

**Renforcement du rythme donné par l'alternance des masses boisées et des clairières caractéristiques du Plateau Lorrain**

#### A l'échelle de l'itinéraire :

- **Maintien des éléments et des lignes de force du Plateau de Haye qui le caractérisent (boisements structurants)**

- **Valorisation et mise en scène des vues lointaines en direction de la Vallée de la Moselle et du Grand Couronné dans le sens Toul – Dieulouard et sur les Côtes de Toul, Côte Barine et Mont-Saint-Michel dans le sens Dieulouard/Toul**

#### A l'échelle de la séquence :

- **Pérennité des lisières et effet de clairière ;**

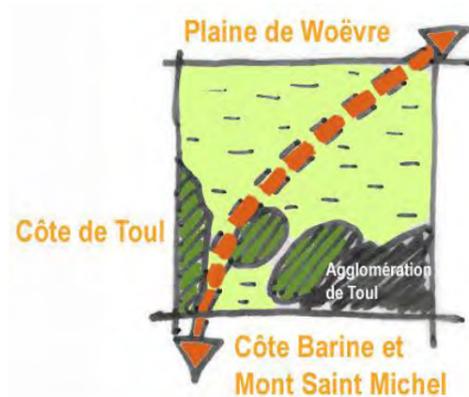
- **gestion des raccordements au TN dans les replis du relief et les carrefours ;**

- **qualité de cadre de vie de Jaillon à Francheville , avec la Vallée du Terrouin comme ensemble paysager de qualité.**

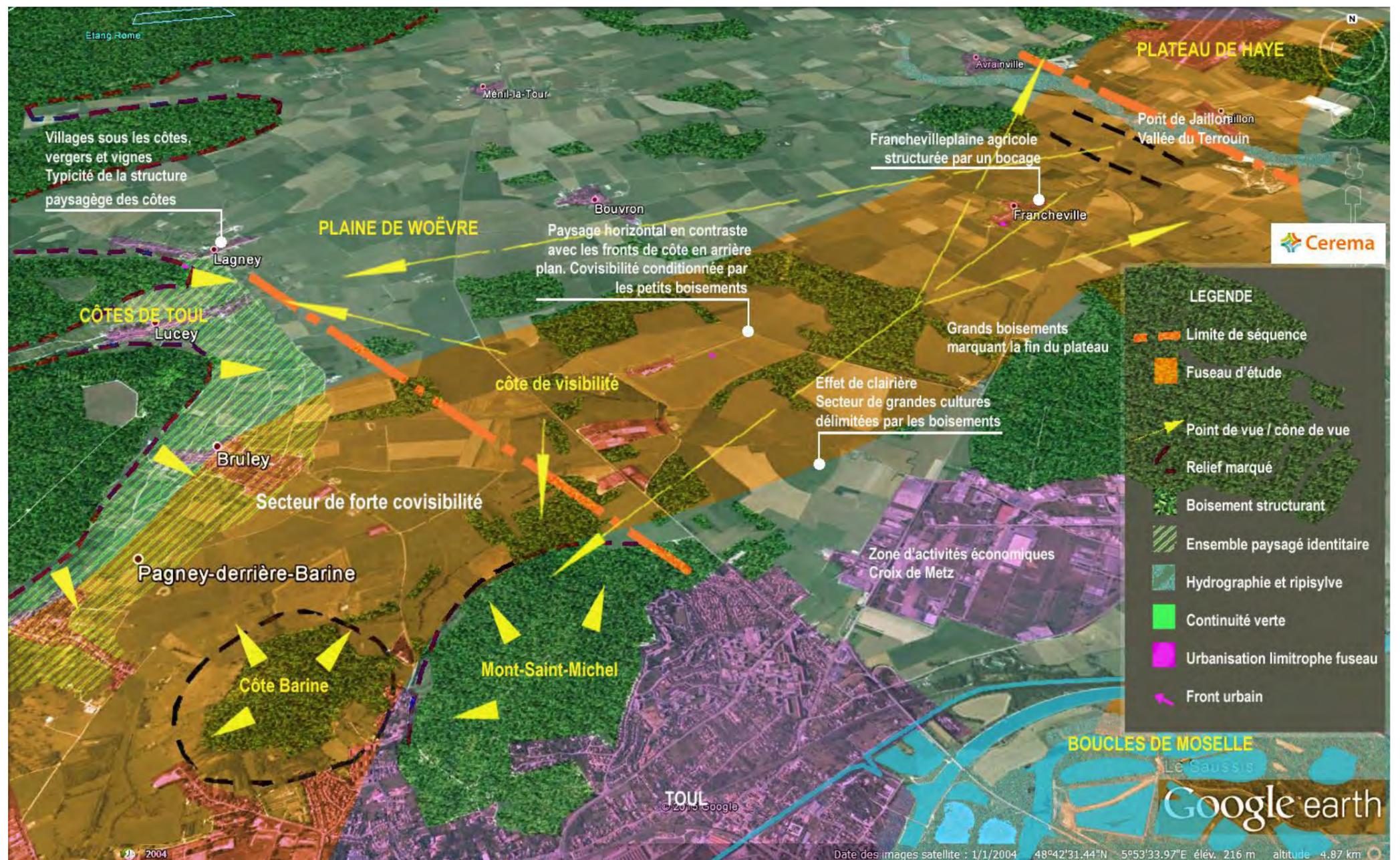
1.2.2.8 Séquence 8 ÉPlaine de Woëvre et côte de Meuse É Plateau de Haye / Toul ouest

- Valeur paysagère de la séquence

Grands ensembles paysagers et principe de la séquence



Les structures du paysage traversé : atouts et faiblesses



**La séquence dans le territoire traversé**

**Caractéristiques techniques**

17 km  
**carrefour avec plusieurs départementales**  
 Traversée de la vallée du Terrouin  
 Présence de zones humides

**Caractéristiques paysagères et perception depuis l'itinéraire**

**Paysage horizontal caractéristique des paysages vastes et plats de plaine humide**

Vue lointaine sur la plaine agricole avec, en arrière plan, la silhouette des côtes de Toul de la Côte Barine et Mont Saint Michel

Scènes bucoliques et silhouette des côtes avec en arrière plan les villages sous les côtes à l'approche de Toul, avant la Croix de Metz

**Points d'appel locaux**

Château d'eau de Francheville  
 relief de côte  
 ZAE de Gondreville à l'est et façade Kimberley-Clarck



**La séquence à l'échelle de l'itinéraire**

**Limites de la séquence**

Le nord de la séquence est signalé par le franchissement de la vallée du Terrouin qui marque le passage du Plateau de Haye à la Plaine de Woëvre.

Au sud de la séquence, les buttes témoins signalent et referment l'espace en la fin de la séquence.

**Caractéristiques identitaires**

L'horizontalité de la Woëvre met en valeur le relief imposant de la Côte Barine et du Mont Saint Michel qui créent un événement en entrée nord de Toul.

**Points d'appel à l'échelle de l'itinéraire**

Côte Barine  
 Côte de Toul  
 Mont-Saint-Michel



**Points de vigilance :** Equilibre entre paysage du quotidien et site touristique lorrain. Terrassement en déblai dans le paysage horizontal qui viendrait impacter fortement les panoramas depuis les points de vues aménagés.

**Valeurs ou atouts de la séquence à retenir :**

Le jeu de rapprochement progressif avec les côtes de Toul et buttes témoins ;

Sur le contraste des deux grands ensembles paysagers visuellement associés de la Plaine de la Woëvre et du relief de côte. Leur dialogue implique un jeu de mise en valeur mutuelle.

**SENSIBILITE TRES FAIBLE :**

Le paysage possède une grande capacité d'autodéfense, son système est cloisonné. Son autonomie n'est pas dépendante d'un seul facteur.

**SENSIBILITE FAIBLE :**

Différents éléments confèrent au paysage une certaine autodéfense. Son autonomie dépend d'un nombre de facteurs restreints.

**SENSIBILITE MOYENNE :**

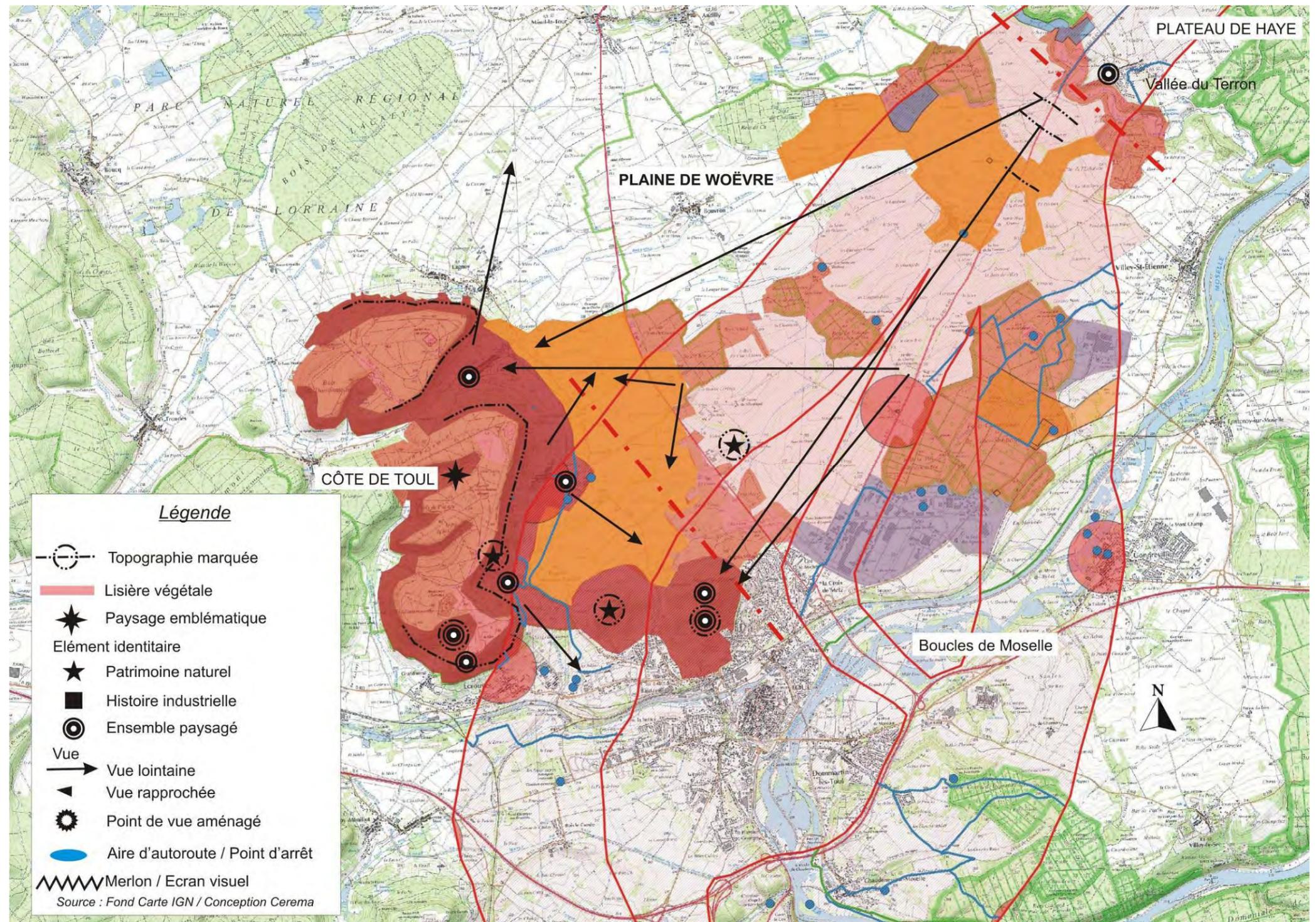
Les éléments du paysage sont peu nombreux pour garantir l'autodéfense de ce paysage. Son autonomie peut être facilement mise en jeu car elle dépend d'un ou deux facteurs.

**SENSIBILITE FORTE :**

Les paysages sont de qualité et n'ont aucun moyen pour résister à une agression. Leur autonomie est très dépendante d'un facteur.

**SENSIBILITE TRES FORTE :**

Ces paysages constituent des références dans notre patrimoine, ils supporteront très mal une agression. Ils résultent d'un contexte quasiment unique et difficilement reproductible.



- Sensibilité paysagère de la séquence

*La sensibilité d'un paysage est mesurable en fonction de sa capacité d'autoprotection et de son autonomie. L'autonomie exprime plus la dépendance du paysage à un facteur physique, visuel ou patrimonial.*

### Sensibilité de la séquence 8

#### Très Faible :

- Zone d'activités Croix de Metz en entrée de ville nord de Toul, dont l'aspect négligé vient perturber

#### Faible :

- Traversée de la Plaine de la Woëvre dans sa partie la plus altérée par le drainage des terres humides au profit d'une agriculture intensive, du passage sur la rivière après Francheville jusqu' à la zone d'activité de Croix de Metz en entrée nord de Toul.

#### Moyenne :

- Secteur avant les pieds des Côtes de Toul qui constituent des espaces de recul nécessaire à l'appréhension du paysage de la séquence dans son ensemble.

#### Forte :

- Traversée de la vallée du Terrouin, vallée à la charnière des deux séquences marquant de son caractère intimiste et bucolique le passage du Plateau de Haye à la Plaine de la Woëvre et Vallée de la Moselle plus à l'est.

Réseaux de petits boisements et de haies limitants l'impact visuel de la zone d'activités de la Croix de Metz et la péri urbanisation résidentielle nord de Toul.

**En conclusion, de par sa planéité et la présence de nombreux cônes de vue depuis les reliefs sur la plaine, le paysage est particulièrement sensible au phénomène de co visibilité, auquel vient s'ajouter une situation en entrée de ville (nord de Toul) et l'inscription dans le 'Système Vert Urbain' du SCOT.**

### Principaux enjeux de la séquence 8 :

#### Cadre de vie / patrimoine

**Renforcement du contraste et mise en scène de la confrontation entre les Côtes de Toul et les buttes témoins et la Plaine de Woëvre**

#### A l'échelle de l'itinéraire :

- **Enjeu patrimonial lié à la révélation des Côtes de Toul et Buttes témoins et à leur mise en scène**

- **Enjeux** touristiques et de qualité du cadre de vie liés à la valorisation des milieux humides et à la préservation des typologies végétales de milieux humides, formant des filtres et des repères depuis les belvédères des côtes et participant à la richesse écologique et paysagère des milieux.

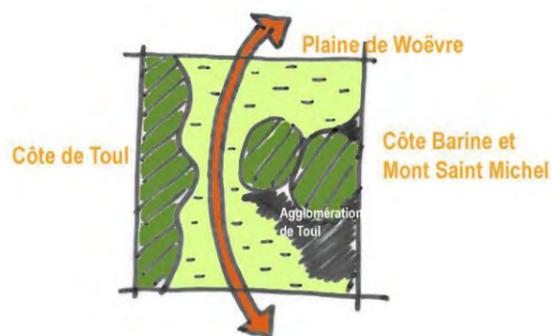
#### A l'échelle de la séquence :

**Enjeu** de qualité de cadre de vie lié au maintien des structures typiques des espaces ruraux à proximité des sites emblématiques et des zones urbaines, avec une restitution des éléments caractéristiques de l'ambiance paysagère de la Woëvre.

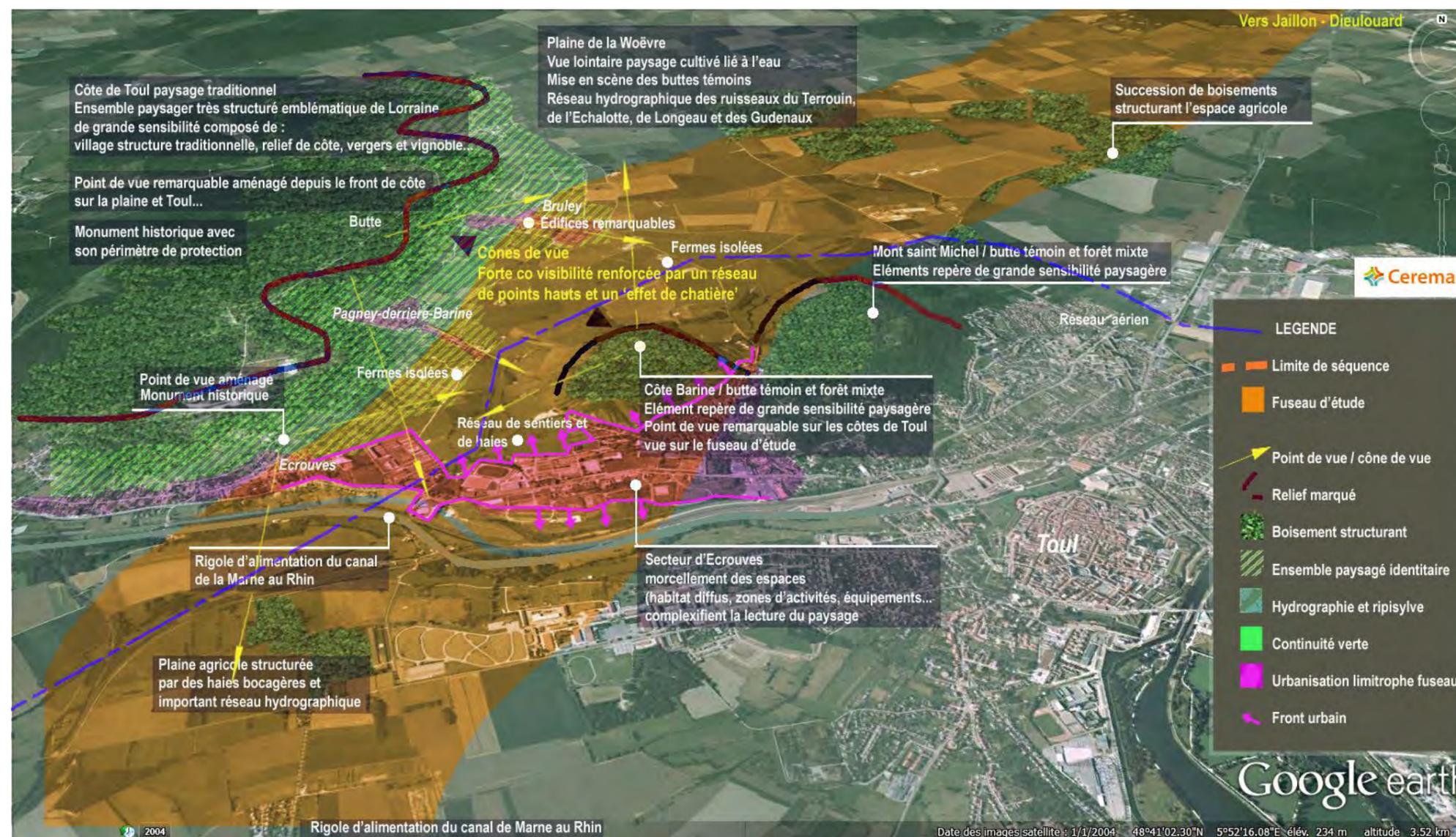
### 1.2.2.9 Séquence 9 Entre côte Barine et Mont-saint-Michel È Plaine de Woèvre È Gye

- Valeur paysagère de la séquence

#### Grands ensembles paysagers et principe de la séquence



#### Les structures du paysage traversé : atouts et faiblesses



**La séquence dans le territoire traversé**

**Caractéristiques techniques**

15 km  
passage en milieu urbain très contraint notamment au niveau d'Ecrouves

**Caractéristiques paysagères et perception depuis l'itinéraire**

Le fort contraste entre l'horizontalité de la plaine de la Woèvre et les fronts de Côte renforcent les caractéristiques de chaque grand ensemble paysager. La plaine de Woèvre permet d'appréhender le relief de côte dans son entièreté. Les côtes de Toul offrent un ensemble paysager de grande qualité mettant en valeur l'harmonie entre des critères naturels de reliefs très marqués et une organisation traditionnelle du sol et des villages implantés



perpendiculairement à la pente.

Les belvédères aménagés en différents points depuis les côtes, accessibles depuis les chemins, les espaces publics aux abords des monuments des villages sous les côtes offrent un spectacle remarquable sur le grand paysage, de la plaine qui se poursuit sur la vallée de la Moselle, des buttes témoins emblématiques à l'enchaînement des Côtes de Meuse



Des micro espaces caractéristiques de la Plaine de Woèvre subsistent malgré une agriculture qui s'intensifie et des systèmes d'assainissement qui tendent à banaliser les références au paysage de milieux humides et son réseau hydrographique.



**Points d'appel locaux**

- Village de Bruley sous les Côtes et son église
- Village de Pagny-sous-Barine
- Village d'Ecrouves

**La séquence à l'échelle de l'itinéraire**

**Limites de la séquence**

Limite nord est marquée par le passage entre les Buttes témoins et les Côtes de Toul

Péage de Gye



**Caractéristiques identitaires**

Passage d'un paysage perçu à un paysage vécu : le paysage emblématique des Côtes de Toul et Buttes Témoins semble faire partie du paysage quotidien en contraste avec les Côtes de Moselle, relief de côte jusqu'alors perçu depuis l'itinéraire comme un paysage de fond de plan.

**Point d'appel à l'échelle de l'itinéraire**

- Côte Barine
- Côte de Toul
- Mont Saint Michel
- Côte de Meuse



**Point de vigilance :**

Secteur de forte co visibilité mettant en jeu le cadre de vie et la qualité de ces ensembles paysagers emblématiques

**Valeur ou atouts de la séquence à retenir :**

Les Côtes de Toul et de Meuse, le Mont Saint Michel et la Côte Barine s'imposant avec harmonie dans un ensemble paysagé porteur et fondateur de l'identité de la Région.

C'est un paysage reconnu qui donne les moyens, par les différents points de vue aménagés ou sauvages, de comprendre le grand paysage et d'en apprécier l'imbrication des différents grands ensembles paysagers perceptibles.

**SENSIBILITE TRES FAIBLE :**

Le paysage possède une grande capacité d'autodéfense, son système est cloisonné. Son autonomie n'est pas dépendante d'un seul facteur.

**SENSIBILITE FAIBLE :**

Différents éléments confèrent au paysage une certaine autodéfense. Son autonomie dépend d'un nombre de facteurs restreints.

**SENSIBILITE MOYENNE :**

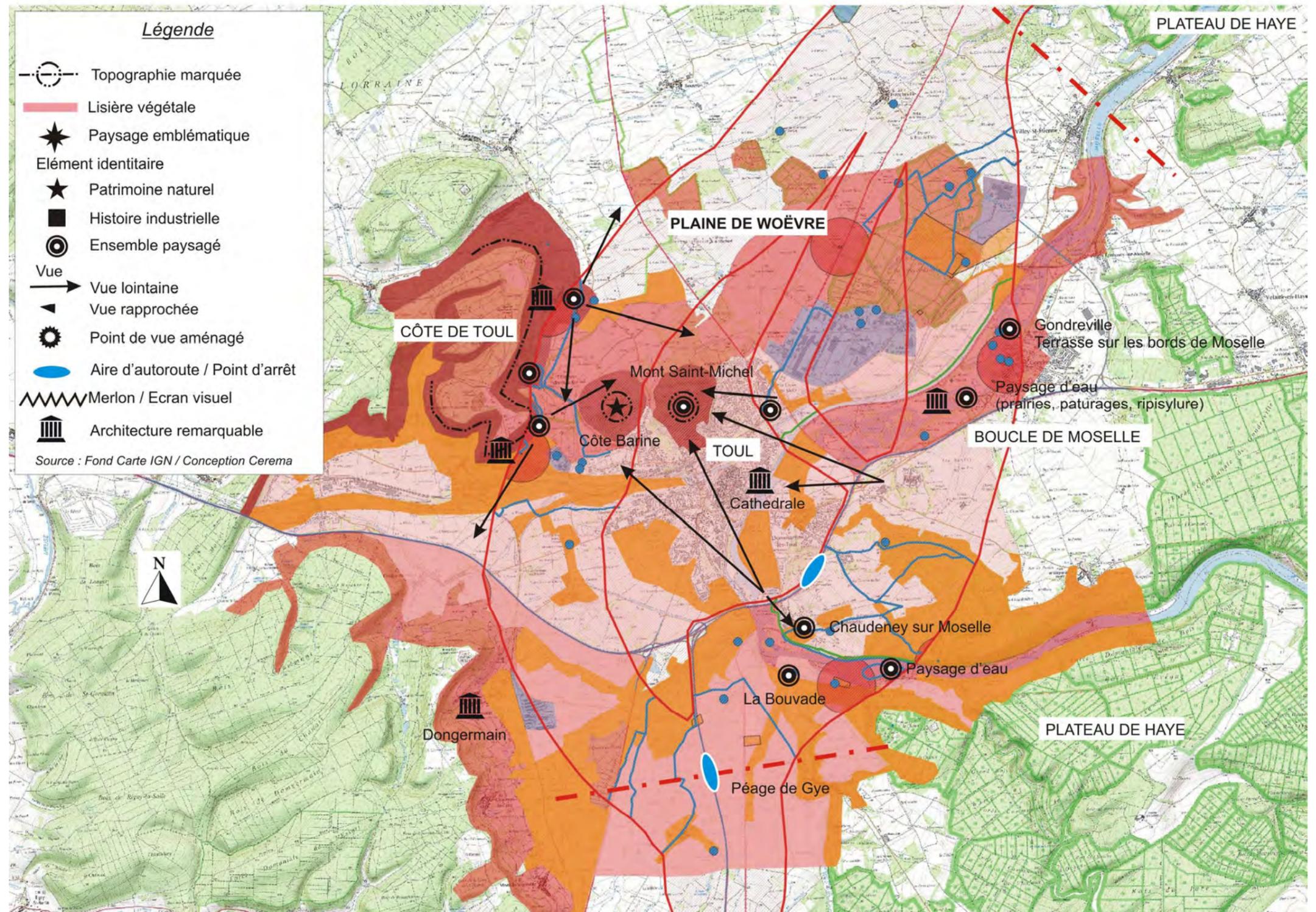
Les éléments du paysage sont peu nombreux pour garantir l'autodéfense de ce paysage. Son autonomie peut être facilement mise en jeu car elle dépend d'un ou deux facteurs.

**SENSIBILITE FORTE :**

Les paysages sont de qualité et n'ont aucun moyen pour résister à une agression. Leur autonomie est très dépendante d'un facteur.

**SENSIBILITE TRES FORTE :**

Ces paysages constituent des références dans notre patrimoine, ils supporteront très mal une agression. Ils résultent d'un contexte quasiment unique et difficilement reproductible.



- Sensibilité paysagère de la séquence

*La sensibilité d'un paysage est mesurable en fonction de sa capacité d'autoprotection et de son autonomie. L'autonomie exprime plus la dépendance du paysage à un facteur physique, visuel ou patrimonial.*

### Sensibilité de la séquence 9

#### Faible :

- Paysage de plaine en continuité des espaces péri-urbains de Toul où perdure une agriculture de type intensive mitée par des poches d'activités

#### Moyenne :

- Secteur d'Ecrouves ,
- Bord du Canal au sud d'Ecrouves où s'ajoutent des secteurs contraints à proximité d'équipements et zone résidentielle ;
- Pieds de côtes subissant la pression urbaine en co visibilité avec un point de vue sur le front de côte

#### Forte :

- Front de Côte de Meuse par leur configuration en secteur de forte co visibilité et leur appartenance à l'identité régionale ;
- Côte de Toul, Côte Barine et Mont Saint Michel exprimant l'identité lorraine du relief de côte avant buttes et particulièrement représentatifs d'un patrimoine commun reconnu pour les riverains et appréciés par les visiteurs.

**En conclusion, un paysage avec de structures paysagères de grande qualité ayant su préserver une authenticité et une harmonie d'ensemble.**

### Principaux enjeux de la séquence 9 :

#### Vitrine économique / cadre de vie

**Préservation et valorisation des paysages emblématiques lorrains et des Côtes de Toul / Buttes témoins depuis les points hauts**

**Garantie d'une accessibilité ville / campagne**

#### A l'échelle de l'itinéraire :

- **Enjeux** patrimoniaux et touristiques forts liés à la présence des Côtes de Toul, de Meuse, côte Barine et Mont-Saint-Michel, sites porteurs d'identité forte et des différents points de vue offerts dans un jeu de mise en valeur mutuelle.

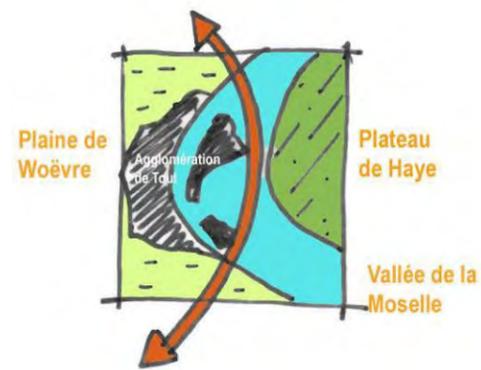
#### A l'échelle de la séquence :

**Enjeu** de qualité du cadre de vie dans les secteurs subissant la pression urbaine de Toul et soumis à un phénomène de co visibilité et une situation d'entrée de ville mais aussi d'accessibilité de la ville aux aménités paysages de proximité (réseaux de cheminements, chemin de halage, belvédères, patrimoine villageois...)

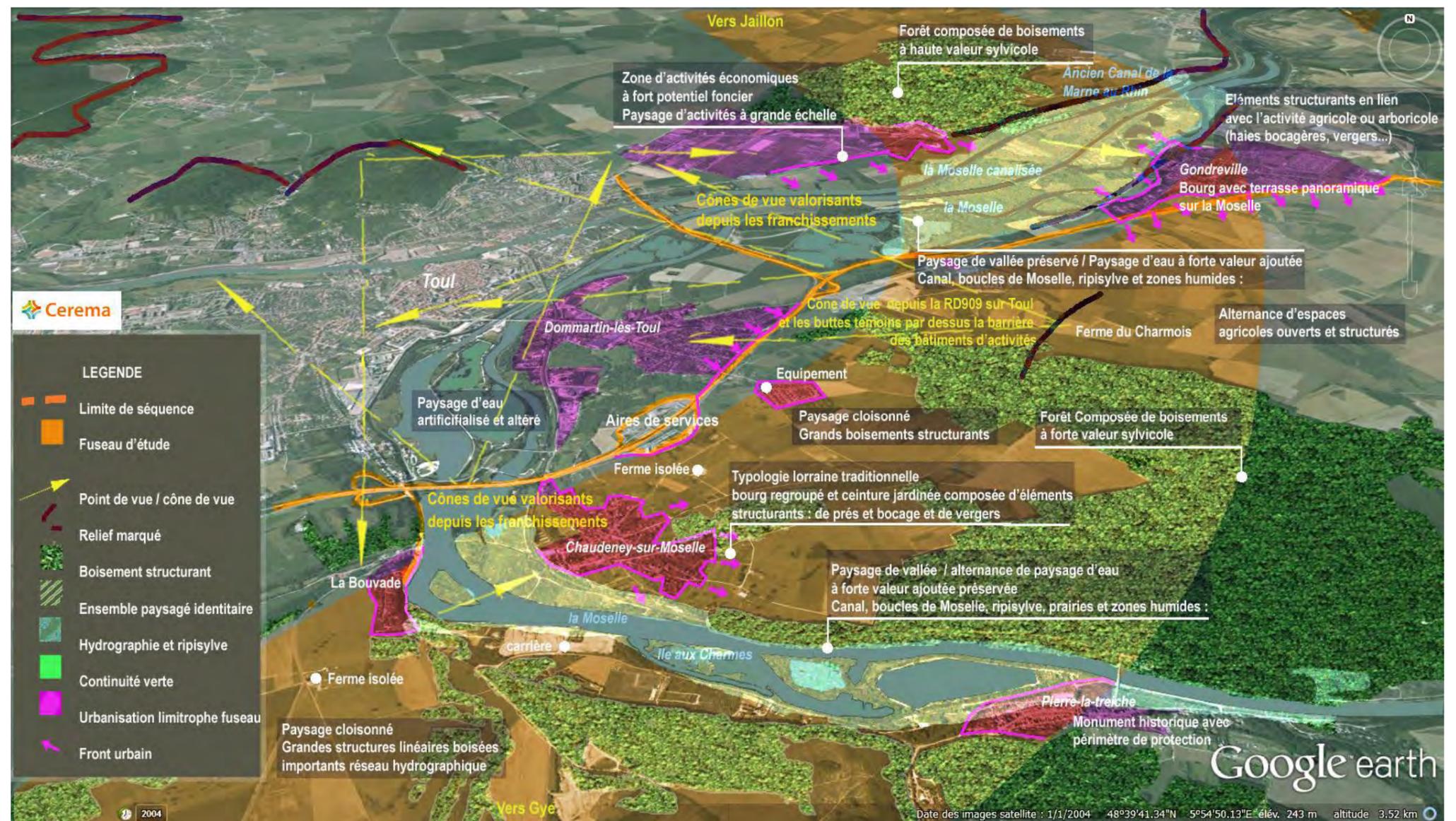
### 1.2.2.10 Séquence 10 *Les Boucles de Moselle* *É Plateau de Haye / Gye*

- Valeur paysagère de la séquence

#### Grands ensembles paysagers et principe de la séquence



#### Les structures du paysage traversé : atouts et faiblesses



**La séquence dans le territoire traversé**

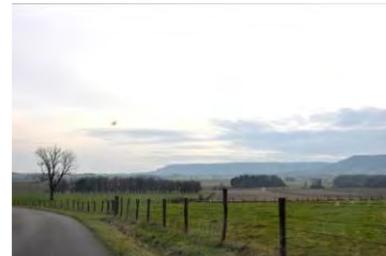
**Caractéristiques techniques**

24 km ;  
 méandre de la Moselle, zones humides, bras de Moselle et Canaux impliquent d'importants ouvrages de franchissement ;  
 passage en vallée encaissée au nord (Terrouin et concavité nord de la Moselle)  
 point culminant à l'intérieur du méandre (ferme des Charmois)  
 tracé autoroutier existant



**Caractéristiques paysagères et perception depuis l'itinéraire**

Le long de la Moselle, les ambiances sont très contrastées entre des scènes fluviales restées sauvages, des scènes où l'implantation humaine s'inscrit avec justesse dans le mouvement de la Moselle (Gondreville et sa terrasse ouverte sur la Moselle, Chaudeney et La Bouvade tournées vers la Moselle et des secteurs très dégradés plus ou moins liés à la ressource en eau de type : gravières, dépôts, superposition de réseaux et d'infrastructures) perturbant la lecture de la séquence.



à l'intérieur du méandre on retrouve des scènes représentatives de paysage de plateau avec de grands boisements délimitant des clairières cultivées et limitant les vues à l'est. Les clairières tendent à se refermer à l'ouest par le front bâti des zones d'activités et des équipements de la première couronne de Toul.



**Points d'appel locaux**

Mont Saint Michel perceptible depuis les franchissements sur la Moselle et sur le canal ;  
 Cathédrale de Toul perceptible depuis les franchissements sur la Moselle et sur le canal ;  
 Château de la Rochotte ;  
 Alignement le long des départementales ;  
 ferme du Charmois au sud de Gondreville sur le plateau



**La séquence à l'échelle de l'itinéraire**

**Limite de la séquence**

le nord de la séquence est marqué par l'important dénivelé de la vallée du Terrouin qui se poursuit sur la rive gauche concave boisée et particulièrement raide de la Moselle jusqu'au pont autoroutier de l'A31B.

**Caractéristiques identitaires**

Point de vue sur la ville avec, en arrière plan, le Mont Saint Michel depuis les franchissements, paysage fluvial dominant



**Point d'appel à l'échelle de l'itinéraire**

Côte Barine  
 Mont Saint Michel  
 Cathédrale de Toul

**Point de vigilance :**

Qualité des vues, des ouvrages d'art et des équipements donnant à voir les grands éléments identitaires de la ville et du site dans laquelle ils s'inscrivent (franchissement, zone en remblai). Cadre de vie des riverains et leur rapport au paysage d'eau, des activités qui y sont liées et des infrastructures nécessaires aux déplacements.

**Valeur ou atouts de la séquence à retenir :** Des scènes paysagères d'eau particulièrement sauvages et intimistes : bords de Moselle à Gondreville, les Bras de Moselle et les îles à Chaudeney et Les Bouvades ;

Des points vue très valorisants depuis les franchissements, donnant à voir simultanément la Moselle ou le canal, la cathédrale de Toul et le Mont-Saint-Michel, malgré leur brièveté et la qualité médiocre des ouvrages ;

Un point de vue depuis la ferme du Charmois en vis-à-vis avec le relief de côte, qui permet une approche de Toul sous un autre angle ;

Des bourgs tournés vers une Moselle restée 'sauvage', c'est le cas des villages de Gondreville, Villers Saint Etienne installés sur une terrasse panoramique, Chaudeney et La Bouvade au cœur de la ripisylve.

**SENSIBILITE TRES FAIBLE :**

Le paysage possède une grande capacité d'autodéfense, son système est cloisonné. Son autonomie n'est pas dépendante d'un seul facteur.

**SENSIBILITE FAIBLE :**

Différents éléments confèrent au paysage une certaine autodéfense. Son autonomie dépend d'un nombre de facteurs restreints.

**SENSIBILITE MOYENNE :**

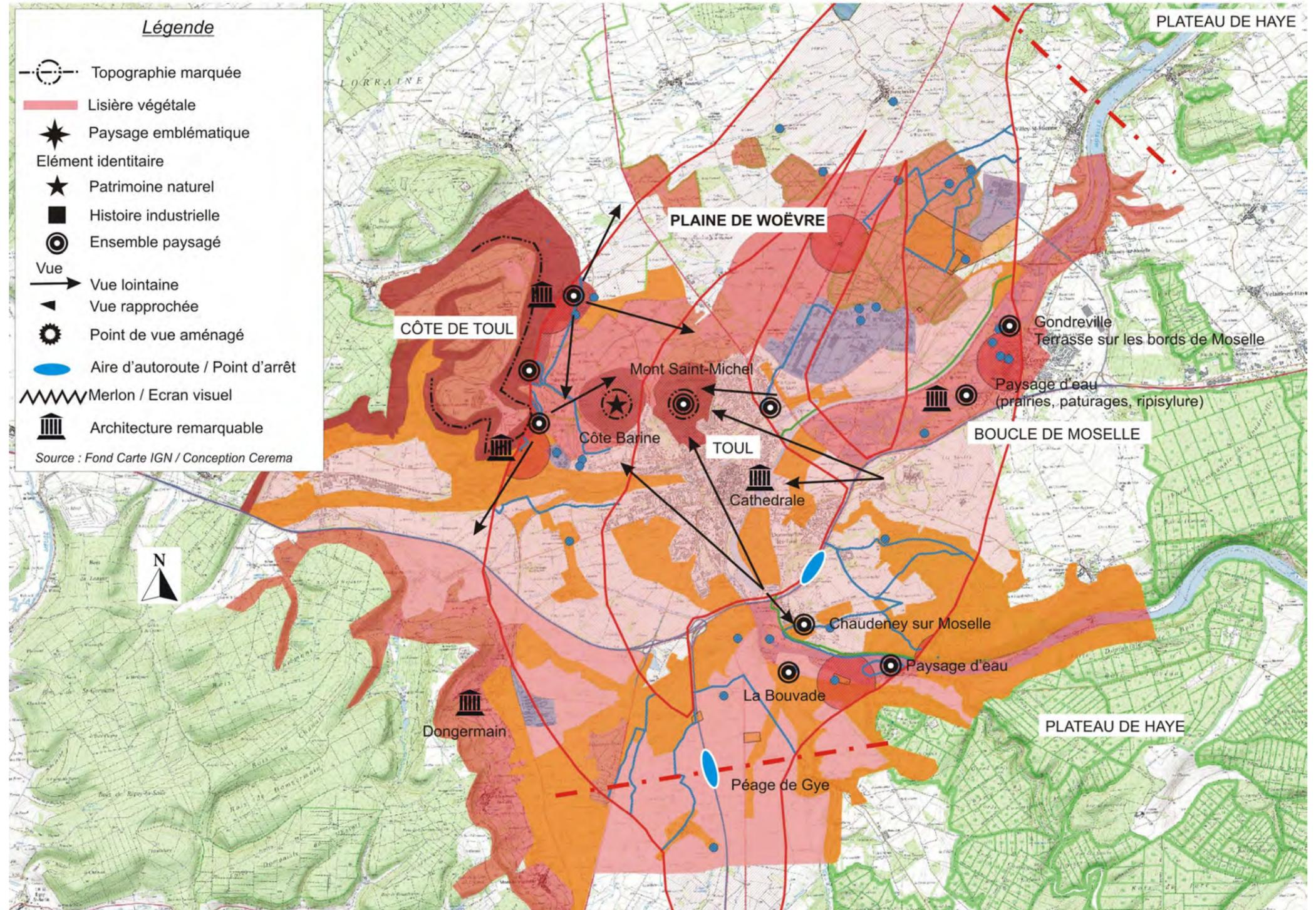
Les éléments du paysage sont peu nombreux pour garantir l'autodéfense de ce paysage. Son autonomie peut être facilement mise en jeu car elle dépend d'un ou deux facteurs.

**SENSIBILITE FORTE :**

Les paysages sont de qualité et n'ont aucun moyen pour résister à une agression. Leur autonomie est très dépendante d'un facteur.

**SENSIBILITE TRES FORTE :**

Ces paysages constituent des références dans notre patrimoine, ils supporteront très mal une agression. Ils résultent d'un contexte quasiment unique et difficilement reproductible.



- Sensibilité paysagère de la séquence

*La sensibilité d'un paysage est mesurable en fonction de sa capacité d'autoprotection et de son autonomie.*

*L'autonomie exprime plus la dépendance du paysage à un facteur physique, visuel ou patrimonial.*

### Sensibilité de la séquence 10

#### Très faible :

Entrée nord de Toul caractérisée par la ZAE de Metz, de la zone d'activités de Gondreville et des équipements hospitaliers implantés sur le plateau.

#### Faible :

- Secteur de grandes cultures à l'intérieur du méandre de la Moselle où les boisements et le relief limitent les vues vers l'est et l'ouest

#### Moyenne :

- Secteur de la Ferme du Charmois sur la RD 909 donnant à voir la ville de Toul et le relief de côte en arrière plan, sous un autre angle.

#### Forte :

Bord de Moselle entre Villers Saint Etienne / sud de Gondreville puis à Chaudeney où les bras latéraux bordés d'une ripisylve dense créent une ambiance de rivière naturelle.

Près de Gondreville, vue sur la Moselle restée sauvage et le canal à grand gabarit. Le village offre une terrasse panoramique ouverte sur la Moselle et la plaine alluviale où les pâturages structurés par des haies et des arbres ont été préservés.

**En conclusion, les scènes paysagères sont très courtes et très contrastées, elles sont particulièrement sensibles aux abords de la Moselle dans les secteurs de Gondreville, de Chaudeney et La Bouvade où une ambiance fluviale est très prégnante. Les franchissements par la qualité des cônes de vue offerts tiennent un rôle prépondérant dans la mise en scène du parcours et de la découverte des éléments identitaires du secteur de Toul.**

### Principaux enjeux de la séquence 10 :

#### Vitrine économique / cadre de vie / patrimoine paysager

**Mise en valeur et mise en scène des cônes de vue sur la ville et le relief de cote depuis les franchissements**

**Promouvoir une vitrine économique exemplaire en termes d'intégration des ZAE et équipements routiers en harmonie avec les ambiances de bord de Moselle retrouvées à l'issue de la reconquête végétale et de la réappropriation des berges de la Moselle**

#### A l'échelle de l'itinéraire :

- **Enjeu patrimonial** lié aux différentes scènes fluviales offertes par la séquence : bourg sur les bords de Moselle, Moselle sauvage et zones humides, canaux et chemin de halage, franchissements depuis l'autoroute et fenêtre sur la cathédrale de Toul et le Mont saint Michel et à la préservation des vues sur ces scènes ;

- **enjeu d'attractivité** lié à l'image et la ville de son patrimoine architectural et de son inscription dans un site emblématique mais aussi du paysage de ses zones d'activités offert en vitrine depuis les infrastructures .

#### A l'échelle de la séquence :

**Enjeu de cadre de vie** lié à l'imbrication d'un réseau d'infrastructures à grandes échelles, de sites d'activités avec des scènes courtes de paysage d'eau à la fois intimistes et sauvages.

